

PROCÈS-VERBAL DE LA 100ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADPEP83
Le 18 AVRIL 2018 à VILLECROZE (Var)

La centième assemblée générale de l'association est ouverte par M Le Président à 9h15. Elle se poursuit de 10h30 à 12 heures pour un échange sur la société inclusive et solidaire. Elle est reprise à 14 heures et close à 16h30.

Membres Présents avec voix délibérative : M. QUINCHON Dominique, M. ANDRAU Jean-Pierre, M. ASTOIN Gilbert, Mme ASTOIN, Annie. CONSTANS Pierre, Mme FROGER Geneviève, Mme GALLI Annie, M. GALLI Macxime, Mme MORRONI Claudine, M. BASACCO Marc, M. ROIG Henry, Mme TORRIOLI Monique, M. GOMEZ, José, Mme BOTTEX Myrtille, M. LIBENZI Olivier, M. BALBIS Rolland, M. CALDANI Claude, M. GANZIN Jean-Claude, Mme FAVRE Jocelyne, Mme ESCARRAT Rose, Mme MARTEL Christiane, M. MERLAN Jacques, Mme MICHEL Isabelle
 15 administrateurs + 8 adhérents : 23 votants

Adhérents excusés : M. MONTANIE André, Mme Thérèse LEPINE), M. Thierry FOURNIER, Mme MERLAN Janine, M. MENNEGAND Daniel, Mme BUTARD Anne-Claire, M. BUTARD Jean-Claude, M. REYNIER Louis, Mme LIBENZI marie-louise, M FALICON Pierre, Mme Anne- marie ANDRAU

Pouvoirs donnés : 7

Mme Thérèse LEPINE	M. Thierry FOURNIER	Mme MERLAN Janine	M. MENNEGAND Daniel	Mme BUTARD Anne-Claire	M. BUTARD Jean-Claude	M. Georges AMIGONI
Pouvoir à M. Jean-Pierre ANDRAU	Pouvoir à M. Dominique QUINCHON	Pouvoir à M. Jacques MERLAN	Pouvoir à M. Annie ASTOIN	Pouvoir à Mme Monique TORRIOLI	Pouvoir à Pierre CONSTANS	Pouvoir à M. GILBERT ASTOIN

Total des présents et des représentés pour les votes : 30 personnes

Nombre total d'adhérents au 17/04/2018 : 49 personnes (15 femmes-34 hommes)

Directeurs et responsables présents : M. Laurent ESCOFFIER (directeur de Chantemerle), Mme Christine PERENON (directrice administrative), Mme Nathalie PETRI (directrice des services médico-sociaux) Mme Valérie TESTAGROSSA (responsable du SAPAD), M. NONNENMACHER Boris (chef de service SAAAS-SAFEP) et Mme LEMAIRE Claire (chef de service SSEFS-SAFEP).

Partenaires présents : M Patrice DANDREIS (Directeur PEP06)

Commissaire aux comptes : Mme Florence DJINGUEUZIAN (Commissaire aux comptes),

Invités présents : 15 personnes

M. ALMELA Jean-Bernard DDEN SALERNES, Mme BALBIS Elisa conseillère municipale, Mme CARLETTI Raymonde Maire de la MARTRE, Mme DEBORRE Nani conseillère municipale, Mme CASTELLARNAU, Marie-Thérèse enseignante, M. DELAHOUCHE Brice , M. ESCOFFIER Olivier directeur métropole Roulis, Mme FANELLI Nicole Mairie de Salernes, Mme FAVRE Jocelyne, , Mme MICHEL Isabelle adjoint Mairie de Villecroze, , Mme RUCINSKI BECKER Marie vice-présidente CD83, Mme SPADA Laetitia représentante école Villecroze, M. TRAINEAU David, M. VAGH Vincent, M. VINCENTELLI Patrick conseiller municipal.

Invités excusés : 32 personnes

Mme ARNOULD Patricia, M. AMIGONI Georges. BERNHARD Ferdinand, M. BOURLIER Sébastien, M.

CAVALLIER François, M. CAVANNA Robert, Mme COURROY Françoise, M. COLLOMBAT Pierre Yves sénateur, Mme DEPALLENS Caroline, M. DELAVALD Joël, M. ETHIS Emmanuel Recteur de l'académie de Nice, M. FAURE Antoine Maire d'AUPS, M. DUBOIS Cédric Représentant de la communauté de communes Lacs Gorges du Verdon, M. GIRAUD Marc, Mme GONDY Brigitte, Mme GREPPO-CHAIGNION IEN, Mme HOUY Anne Maire de Régusse, M. LAURIOL Marc, M. Maurice LETHURGEZ (Président délégué PEP 06) Mme LE CREF représentant la communauté de communes du GAPEAU, M. MESTRE Stéphane, Mme HENRY Michèle Maire de ROUGIERS, M. MILLANGUE Olivier, M. MAKKABROU Olivier attaché parlementaire du Député MATRAS Fabien, M. MORDELET Charles Antoine maire d'AIGUINES, Mme MIMOUNI Josette, M. BUZENET Sylvain Maire de Claviers, Mme SAMAT Andrée, M. TAILLANDIER Christian Maire de Flayosc, Mme VENET Michèle, Mme VOGIN Catherine, Mme PEREZ LEROUX Nathalie Conseillère départementale,

Ordre du jour :

- * De 9h15 à 10h30 : Rapport financier. Rapport du commissaire aux comptes puis de la commission de contrôles des comptes.
- * Cotisations 2019 (à partir du 01/01/2019).
- * Election à la commission de contrôles des comptes.
- * De 10h30 à 12 heures Rapport moral et échanges sur le thème : « Agir pour une société solidaire et inclusive en milieu rural ».

13 h 00 à 16 h 00

- * Rapport d'activités.
- * Vote sur les rapports.
- * Election au Conseil d'Administration : 12 postes à pourvoir pour 3 ans soit jusqu'en 2021 - 6 postes à pourvoir jusqu'en 2020- 6 postes à pourvoir jusqu'en 2019.
- * Questions diverses.

S sont renouvelables en 2018 :

Mesdames : Myrtille BOTTEX, Geneviève FROGER, Claudine MORRONI, Monique TORRIOLI

Messieurs : Gilbert ASTOIN, Marc BASACCO, Dominique QUINCHON, Henry ROIG

Vote sur les rapports.

***Sur le rapport moral du président (27 votants présents et représentés)**

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

***Sur le rapport d'activités du secrétaire général (27 votants présents et représentés)**

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

***Quitus au trésorier et sur le rapport financier (28 votants présents et représentés)**

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

***Sur l'affectation des résultats 2017 et les modifications d'affectation demandées par l'ARS pour les comptes 2016 (29 votants présents et représentés)**

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

*** rapport spécial du commissaire aux comptes : (29 votants présents et représentés)**

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

***Cotisations 2019 (27 présents votants et représentés)**

Cotisation adulte : 17€. Pour les enfants 1€, par classe 20€. Pour les établissements scolaires situés en éducation prioritaire 0,70 euro par enfant ou 14 euros par classe.

Votés à l'unanimité des présents et des représentés

h) Election au Conseil d'Administration

NOMBRE	NOM	PRENOM	Mandat
1	BOTTEX	MYRTILLE	2018-2021
2	FROGER	GENEVIEVE	2018-2021
3	MORRONI	CLAUDINE	2018-2021
4	TORRIOLI	MONIQUE	2018-2021
5	ASTOIN	GILBERT	2018-2021
6	BASACCO	MARC	2018-2021
7	QUINCHON	DOMINIQUE	2018-2021
8	ROIG	HENRY	2018-2021
9	VAGH -WEINMANN	VINCENT	2018-2021

27 votants : 26 bulletins exprimés .Ont obtenu 26 voix pour l'ensemble des candidats ci-dessus sauf M. QUINCHON qui a obtenu 25 voix pour et 1 contre.

**Election à la commission de contrôle des comptes : une seule candidature celle de Mme ANDRAU
Elue à l'unanimité des présents et représentés**

i) Questions diverses.

Néant

Le Président remercie vivement tous les participants pour la qualité de leurs productions et leurs participations.

Le Secrétaire Général

Jean-Pierre ANDRAU

Le Président

Dominique QUINCHON

Le Trésorier

Gilbert ASTOIN

Rapport moral du Président M. Dominique QUINCHON

Chères amies,
Chers amis,

Ces propos introductifs pour signaler que notre association départementale a le souci de mettre en œuvre même dans le déroulement de son assemblée générale des pratiques innovantes. En 2015, nous avons souhaité nous réunir sur une journée pour marquer l'importance que nous accordons à ce temps essentiel d'une vie associative. En 2018, nous y introduisons une partie de débats, de rencontres et d'échanges qui auront pour thème « Agir pour une société solidaire et inclusive en milieu rural » pour en faire un temps de dialogue avec les territoires.

En 2016, nous fêtons le centenaire de notre création à Taradeau. En 2018, nous fêtons notre centième assemblée générale à Villecroze. C'est un grand honneur que de pouvoir exprimer l'émotion que nous ressentons tous pour ces deux moments forts de notre histoire. Car, elle est belle et longue cette histoire. Elle colle à celle de notre République. C'est celle encore de femmes et d'hommes, bénévoles ou professionnels, qui ont chevillé au corps des valeurs et des principes : la laïcité, la solidarité, la citoyenneté, l'égalité, l'émancipation et l'inclusion. Cet ensemble, c'est notre idéal, peut-être notre utopie, de toutes les façons c'est qui donne du sens à notre vie personnelle, professionnelle et citoyenne, à la conception que nous nous faisons des liens sociaux, à ce que voulons pour chacun d'entre nous et pour tous sans discrimination, exclusion ou catégorisation. Chaque être est unique. Sa singularité doit être respectée, et bénéficiée à l'ensemble de la société.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des personnes présentes et particulièrement les élus de ce territoire qui ont répondu à notre invitation sous l'amicale pression de notre vice-président M. Pierre CONSTANS et qui nous font l'honneur de participer à nos travaux.

Compte tenu de cette nouvelle organisation, mon rapport moral s'effectuera cette année en deux temps.

Le premier relatif à notre action centenaire, le second plus proche de nous, celui de notre activité 2017 en début d'après-midi pour laquelle nous avons déjà eu quelques informations précieuses sur le plan financier par notre trésorier Gilbert ASTOIN et qui sera complétée tout au long de l'après-midi donc par le rapport d'activités de notre secrétaire général Jean-Pierre ANDRAU et par ceux des différentes commissions ou responsables d'établissements et de services, non moins précieux.

Les PEP, c'est d'abord la solidarité. C'est notre éthique dont le corpus a été énoncé notamment par Léon BOURGEOIS dans sa philosophie politique que l'on a qualifiée de « solidarisme ». Mais c'est aussi et surtout une pratique qui ne s'est jamais démentie dans le Var et qui perdure notamment grâce à notre commission solidarité dont je salue les membres ici présents Annie GALLI, Annie ASTOIN, Macxime GALLI pour le travail considérable qu'ils réalisent afin d'apporter secours et aide aux jeunes.

Tout au long des deux guerres mondiales, nous avons été présents pour que le « sacrifice du père ne s'accompagne pas de l'oubli de son enfant » comme le disait avec respect et solennité nos aînés en 1916. Présents encore pour transformer cet immense élan de solidarité de tous les écoliers de France en 1959 qui se sont mobilisés à la suite de la rupture du barrage de Malpasset afin d'offrir aux orphelins de Fréjus cette magnifique « maison d'enfants » Chantemerle à Seyne-les-Alpes dont le directeur actuel M. ESCOFFIER Laurent prolonge cette tradition d'accueil bienveillant et attentif pour tous, sans exception. Présents toujours lors des inondations de 2010 dans le Var pour accompagner une jeune orpheline jusqu'à sa majorité, décision prise sous la présidence de mon prédécesseur M. MERLAN Jacques ; et lors du centenaire de la Fédération Générale des PEP en 2015 qui s'est réunie à Chorges (Hautes ALPES) où nous avons déposé une motion solidarité.

Cette solidarité est encore à l'œuvre dans la conduite de nos activités médico-sociales sous la direction de Mme Nathalie PETRI, dans celles en direction des jeunes éloignés de l'école grâce à notre Service d'aide pédagogique à domicile (SAPAD) coordonné par Mme TESTAGROSSA Valérie et animé par Mme MORRONI Claudine.

Toute cette activité ne peut se faire sans l'engagement des bénévoles et des administrateurs (les administrateurs présents sont cités et ceux absents excusés), l'engagement d'un siège administratif sous la direction de Mme PERENON Christine mais aussi de professionnels investis quelle que soit leur fonction ou leur mission. Merci à tous ses militants pour une société inclusive, pour mener un combat quotidien pour la dignité humaine.

Les PEP, plus proche de nous, c'est la société inclusive :

Lors de la préparation de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, notre fédération avait porté cette demande d'école inclusive. Depuis, nous ne cessons de travailler pour que devienne réelle la société inclusive dans la société française. Et nous devons dire que le chemin est encore long dans l'esprit de nos concitoyens pour y parvenir. Pour la quatrième année a été effectuée ce que nous appelons le baromètre de la société inclusive qui a pour ambition de mesurer année après année l'appropriation du concept de société inclusive par les français et également de pointer leurs principales préoccupations relatives aux inégalités perçues.

En décembre dernier, nous avons organisé la quatrième édition des rencontres PEP qui avait pour thème : « Agir pour une société solidaire et inclusive en Europe ». Nous n'avons pas peur des défis ! L'ensemble des conférences et tables rondes de cette quatrième édition est disponible sur le site www.colloquetv.fr. Le dernier numéro de notre magazine « solidaires » rend compte de ce moment de réflexion et de partage conçu comme un véritable forum social qui s'est déroulé à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Nous ce que nous voulons, c'est une cité inclusive qui ne laisse personne au bord du chemin et qui donne sa place à chacun, ni catégorisation, ni discrimination, simplement respect de la personne humaine dans sa singularité en s'appuyant sur ses capacités afin qu'elle définisse, conduise, maîtrise son parcours de vie dans une perspective d'émancipation. Est-ce trop demander ? Ne peut-il dans l'univers humain comme dans celui physique autrefois, il y a bien longtemps, y avoir une révolution copernicienne ? En tout cas ce respect, nous le réclamons par c'est ce qui fonde notre contrat social si bien mis en lumière par notre devise républicaine. Notre projet fédéral 2018-2022 entend porter cette ambition avec détermination, responsabilité et réalisme. Il est intitulé « Agir pour une société solidaire et inclusive » et s'adresse aux pouvoirs publics comme à la société dans son ensemble.

On dit souvent que la République a inventé le social par rapport à d'autres régimes politiques, nous souhaitons en être les artisans.

Maintenant, permettez-moi de vous proposer quelques éléments afin d'engager nos échanges :

Les premiers émanent du baromètre de la société inclusive 2017 :

*76% des français jugent que notre société est de plus en plus inégalitaire. 22% la perçoivent comme très inégalitaire, contre 2% très égalitaire.

Parmi ces inégalités, la première est celle relative aux soins, puis viennent l'emploi et le logement, ensuite l'éducation et la prise en charge des personnes dépendantes.

*79% des français estiment que la société française actuelle ne peut –être qualifiée de société inclusive

*A peine un français sur quatre considère que chaque individu peut trouver sa place dans cette société jugée inégalitaire.

*Les seconds extraits de mon rapport moral de 2017 enrichis par les réflexions d'un anthropologue M. Charles GARDOU dont le livre intitulé « La société inclusive, parlons-en ! » aborde les problématiques sociales de ce concept :

« Qu'est-ce qu'une société inclusive ? C'est avant tout l'acceptation de la différence et de la diversité. Elle prend tout son sens à partir du moment où elle introduit l'obligation d'adapter les institutions et les pratiques au caractère propre de chaque personne quels que soit son âge, sa condition. La société inclusive reconnaît chaque personne considérée sur un plan éthique et politique comme un citoyen ayant des droits et des devoirs avant d'être placé dans une catégorie : handicapée, chômeur, en difficulté, etc. En conséquence, L'Etat et le citoyen sont tenus d'adopter une attitude bienveillante et inclusive pour tisser le vivre ensemble afin que personne ne soit laissé au bord du chemin.

*M. GARDOU nous donne dans son ouvrage quelques pistes pour nous engager dans un mouvement inclusif :

* distinguer entre le vivre et l'exister. Vivre sans exister est la pire des exclusions

* mettre en cause la hiérarchisation des vies. Il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule

* se questionner sur la notion d'équité et de liberté. Une société humaine n'est rien sans les conditions d'équité et de liberté

*s'interroger sur la norme et la conformité. L'exclusivité de la norme, ce n'est personne, la diversité c'est tout le monde

* nul n'a l'exclusivité du patrimoine humain. Une société n'est ni un club, ni un cercle réservé à certains affiliés.

*La FGPEP a aussi publié un cahier des PEP disponible sur le site www.pep.org intitulée école inclusive, société inclusive en mars 2014.

Après-midi :

L'année 2017 est une année de transition marquée par la poursuite de nos activités dans un climat de travail réel et constructif. Chaque acteur y tient sa place avec compétence et militantisme qu'il soit bénévole ou professionnel.

Les rapports d'activité qui vont suivre l'illustrent parfaitement. J'en remercie les auteurs tout à la fois pour concision et leur précision.

Cette 100ème assemblée générale marque une étape. Les politiques publiques et l'environnement socio-économique poursuivent leurs mutations réciproques, parfois rapides, interrogeant, interpellant, impactant le modèle associatif : cette convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que partager des bénéfices (1901).

Vous comprendrez donc aisément que les pratiques consuméristes où le modèle de l'économie de marché vu sous l'angle du capitalisme tendent à remettre en cause notre place dans le paysage démocratique et sociétal. A nous de la défendre tout à la fois par une rigueur de gestion et la mise en valeur de notre ambition sociale caractérisée par la défense et la promotion d'une société inclusive. Pour nous, peut-être, le milieu associatif demeure le modèle entrepreneurial la mieux adapté à notre ambition.

Encore merci donc pour cette mise en valeur fidèle, rassurante et objective de notre activité commune. Pour 2018 et 2019, il me semble important de travailler dans les directions suivantes dont certaines font déjà l'objet d'avancées significatives :

- 1°) l'élaboration de notre deuxième projet départemental et de nos évolutions statutaires en lien très étroit avec les professionnels et si possible les usagers, voire les institutionnels. Très prometteur à ce sujet sont la consultation entreprise auprès des professionnels et la tenue de notre 3ème journée associative au mois d'octobre 2017 ;
- 2°) la mise en œuvre d'évolutions statutaires à partir de celles qui seront votés lors de la prochaine assemblée générale de la FGPEP à Nantes ;
- 3°) la réflexion sur notre organisation administrative à la suite de l'audit en cours de réalisation ;
- 4°) l'analyse accrue de notre situation budgétaire et financière à moyen terme à partir de contraintes ou de perspectives que nous évoquerons tout au long de la présentation de notre activité cet après-midi ;
- 4°) à partir du constat de la baisse alarmante de nos adhésions la recherche d'actions à entreprendre afin de la juguler ;
- 5°) le développement d'une politique de rencontres avec les décideurs pour gagner en lisibilité, crédibilité et notoriété ;
- 6°) la poursuite de nos partenariats notamment dans le cadre de conventions passées au plan nationale entre la FGPEP et des associations comme les CEMEA, La FCPE, etc. pour n'aborder que les plus récentes.

Rapport d'activités du Trésorier M. ASTOIN Gilbert.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été présentés aux administrateurs lors du Conseil d'Administration du lundi 26 mars 2018 et vous sont remis ce jour en Assemblée générale, afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez les examiner et prendre connaissance de l'activité de l'Association pendant ledit exercice.

2017 est la cinquième année de mise en place du traitement de l'ensemble des opérations comptables et financières à partir de la plateforme commune PEP 06 / PEP 83 créée par la convention inter associative intitulée : « Convention spécifique d'action pour la participation des PEP 83 à la Plate-forme de services des PEP 06 » du 22 novembre 2012 et son annexe. Le traitement de l'ensemble des opérations comptables et financières à partir de la plateforme de services a été accompagné lors des deux exercices précédents d'une réforme importante au plan des méthodes de travail : le passage d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagements est aujourd'hui réalisé.

Résultats de l'association et de ses établissements ou services

ASSOCIATION DES PEP 83

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2017

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été présentés aux administrateurs lors du Conseil d'Administration du 26 mars 2018 et vous sont remis ce jour en Assemblée générale, afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez les examiner et prendre connaissance de l'activité de l'Association pendant ledit exercice.

2017 est la cinquième année de mise en place du traitement de l'ensemble des opérations comptables et financières à partir de la plateforme commune PEP 06 / PEP 83 créée par la convention inter associative intitulée : « Convention spécifique d'action pour la participation des PEP 83 à la Plate-forme de services des PEP 06 » du 22 novembre 2012 et son annexe.

A. Résultat de l'Association et de ses établissements ou services

BILANS

Bilan consolidé de l'Association

Le total du bilan s'élève à : 7 319 967,64 € contre 7 432 967,81 € pour l'exercice 2016.

Le résultat de l'exercice 2017 est un excédent de 116 046,34 € contre un excédent de 85 854,30 € pour l'exercice 2016.

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2017				
ACTIF	EXERCICE 2017			2016
	Montant brut	Amort et prov	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	54 180,05	51 284,33	2 895,72	6 409,66
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 161 665,44	2 117,25	1 159 548,19	1 159 947,44
Constructions	6 651 026,60	3 075 275,08	3 575 751,52	3 557 545,32
Installations techniques, matériel et outillage	316 628,66	278 470,35	38 158,31	42 801,37
Autres immobilisations corporelles	764 145,80	673 206,11	90 939,69	107 630,71
Immobilisations corporelles en cours	169 752,52	137 501,16	32 251,36	240 590,47
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattach. / particip.				
Autres titres immobilisés	1 387,25		1 387,25	1 387,25
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 050,00		4 050,00	4 050,00
TOTAL I	9 122 836,32	4 217 854,28	4 904 982,04	5 120 362,22
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	10 530,06		10 530,06	7 418,74
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES	15 690,39		15 690,39	16 374,76
CREANCES (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	27 409,54	420,00	26 989,54	15 957,12
Autres créances	85 179,51		85 179,51	24 677,39
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	37 133,50		37 133,50	37 133,50
DISPONIBILITES	2 229 843,99		2 229 843,99	2 196 535,78
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 618,61		9 618,61	14 508,30
TOTAL III	2 415 405,60	420,00	2 414 985,60	2 312 605,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V+VI)	11 538 241,92	4 218 274,28	7 319 967,64	7 432 967,81

L'actif du bilan consolidé

L'actif immobilisé est en diminution de 4,21 % pour un montant net de 4 904 982,04 contre 5 120 362,22 € en 2016.

L'actif circulant est en augmentation de 4,43 % pour un montant net de 2 414 985,60 € contre 2 312 605,59 € en 2016.

Les disponibilités à court terme (trésorerie) progressent de 1,52 % pour un montant net de 2 229 843,99 € contre 2 196 535,78 € en 2016. Le montant des disponibilités à court terme s'établit à un très bon niveau. L'analyse du bilan financier donne un ratio de Fonds de Roulement Net Global en jours de dépenses décaissables égal à 157 jours.

La norme pour une organisation de notre catégorie est un ratio compris entre 30 et 60 jours. À 157 jours, on peut dire que l'association dispose d'une très bonne autonomie financière.

Le ratio de trésorerie relative s'élève à 5,43. La norme étant comprise entre 1 et 2. La situation de l'association est confortable au vu de ce ratio.

Le passif du bilan consolidé

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/17		
PASSIF		
	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	825 648,09	825 648,09
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Dons et legs		
Subventions d'investissement	25 458,99	25 458,99
RESERVES		
Excédents affectés à l'investissement	1 787 977,37	1 751 251,84
Réserve de compensation	487 402,65	432 490,45
Réserve de couverture du BFR	192 095,95	192 095,95
Autres réserves	342 325,71	342 325,71
REPORT A NOUVEAU	-233 647,57	-227 864,14
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT) (2)	116 046,34	85 854,30
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (non renouvelables)	216 857,84	257 321,62
PROVISIONS REGLEMENTEES		
Couverture du besoin en fonds de roulement	89 715,75	89 715,75
Provision pour renouvellement des immobilisations	980 277,56	1 018 724,51
Réserves des plus-values nettes d'actif	294 146,24	294 146,24
TOTAL I	5 124 304,92	5 087 169,31
COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	407 062,00	377 868,00
TOTAL III	407 062,00	377 868,00
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	15 406,03	32 995,01
TOTAL IV	15 406,03	32 995,01
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	1 299 723,26	1 359 391,33
Emprunts et dettes financières divers (5)	2 112,05	2 209,02
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 649,34	58 061,53
Dettes sociales et fiscales	377 082,78	410 740,81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 213,98	98 688,15
Autres dettes (6)	5 301,28	5 544,65
Produits constatés d'avance	112,00	300,00
TOTAL V	1 773 194,69	1 934 935,49
Ecart de conversion (passif) TOTAL VI		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 319 967,64	7 432 967,81

Les capitaux propres sans droit de reprise restent inchangés à 825 648 € pour un total de fonds propres s'élevant à 5 124 304,92 € en 2016. Ils s'élevaient à 5 087 169,31 € en 2016 soit une augmentation de 0,73 %. Le montant total des capitaux propres est en légère progression.

Les réserves et le report à nouveau sont modifiés par l'affectation des résultats décidée par l'Assemblée Générale ordinaire de 2016. La répartition est la suivante :

RESERVES	2017	2016	2015	2014
Excédents affectés à l'investissement	1 787 977,37	1 751 251,84	1 640 711,17	1 604 710,53
Réserve de compensation	487 402,65	432 490,45	396 326,74	368 230,95
Réserve de couverture du BFR	192 095,94	192 095,95	192 095,95	176 895 ,95
Autres réserves	342 325,71	342 325,71	342 325,71	342 325,71
REPORT A NOUVEAU	- 233 647,57	- 227 864,14	- 278 277,34	- 213 723,35

Les provisions pour risques et charges sont en augmentation de 29 194 € soit 7,73 % par rapport à 2016. Elles s'établissent à 407 062 € contre 377 868 € en 2016. L'augmentation est principalement liée à la variation, appliquée en 2017, du taux d'actualisation servant au calcul de l'engagement retraite des salariés.

Les dettes sont en diminution de 8,36 % soit 161 740,80 €. Elles s'établissent à 1 773 194,69 € contre 1 934 935,49 € en 2016.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont en diminution de 4,39 %. Ils s'établissent à 1 299 723,26 € contre 1 359 391,33 € en 2016. Aucun emprunt nouveau n'a été contracté par l'association en 2017. Le montant du capital remboursé en 2017 s'élève à 59 668,07 €.

La capacité théorique d'emprunt s'élève à 3 172 968 €

Le ratio d'indépendance financière est de 32 % - (la norme pour une organisation comme la nôtre est un ratio inférieur à 50 %). Autrement dit, ce ratio mesure notre niveau de dépendance aux organismes prêteurs.

Compte de résultat consolidé de l'Association

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2017		
	2017	2016
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de matières et fournitures	214 491,57	199 305,17
Variation de stocks	-3 111,32	1 533,92
Services extérieurs et autres	551 774,48	536 358,76
Impôts Taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	207 018,06	262 033,36
- Autres	25 061,84	24 039,04
Charges de personnel		
- salaires et traitements	2 258 428,48	2 283 759,72
- Charges sociales	1 111 731,98	1 095 646,06
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements		
- Des immobilisations	489 525,09	356 692,14
- Des charges d'exploitation à répartir		
Dotation provisions		
- Sur actif circulant	420,00	
- Pour risques et charges d'exploitation	48 829,00	81 197,00
Autres charges	62 467,21	67 678,94
TOTAL I	4 966 636,39	4 908 244,11
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissement et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	29 876,52	31 205,00
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	29 876,52	31 205,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
- Exercice courant	684,72	324,06
- Exercices antérieurs	18 425,38	5 502,45
Sur opérations en capital	960,14	12 750,20
Dotations aux amortissements et aux provisions réglementées		
- pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux autres provisions réglementées		
- Réserves des plus values nettes d'actif		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 365,98	12 714,08
Impôts sur les sociétés	802,70	1 162,22
TOTAL III	28 238,92	32 453,01
TOTAL DES CHARGES	5 024 751,83	4 971 902,12
RÉSULTAT CRÉDITEUR : EXCÉDENT	116 046,34	85 854,30
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	5 140 798,17	5 057 756,42

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2017			
		2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Vente de marchandises		
	Prestations de services	708 687,27	619 497,04
	Prestations diverses		
	Dotations et produits de tarification	4 131 067,51	4 103 217,25
	Subvention d'exploitation et participations	86 554,35	106 314,56
	Reprise sur amortissements et provisions	19 635,00	34 280,00
	Transfert de charges	8 853,91	6 549,29
	Autres produits	64 131,15	55 302,56
	TOTAL I	5 018 929,19	4 925 160,70
PRODUITS FINANCIERS			
	De participation et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	7 991,88	10 811,71
	Reprises sur provisions		
	Transfert de charges		
	Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL II	7 991,88	10 811,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	- Exercice courant		50,00
	- Exercice antérieur	10 011,41	17 698,84
	Sur opérations en capital	40 463,78	53 504,32
	Reprises sur provisions réglementées		
	- pour renouvellement des immobilisations	38 446,95	42 309,64
	- Sur réserves des plus values nettes d'actif		
	- Sur autres provisions		
	Report des ressources non utilisées des exerc. antérieurs	24 954,96	8 221,21
	Transfert de charges		
	TOTAL III	113 877,10	121 784,01
	TOTAL DES PRODUITS	5 140 798,17	5 057 756,42
	RESULTAT DÉBITEUR : DÉFICIT		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	5 140 798,17	5 057 756,42

Le compte de résultat consolidé de l'exercice est arrêté à 5 140 798,17 € contre 5 057 756,42 € en 2016 en augmentation de 1,64 % soit 83 041,75 €.

Le résultat consolidé global excédentaire s'élève à **116 046,34 €** en 2017 contre un excédent de 85 854,30 € en 2016.

Tableau récapitulatif des différents comptes d'exploitation

	Charges				Produits				Résultats			
	2 017	2 016	2 015	2 014	2 017	2 016	2 015	2 014	2 017	2 016	2 015	2 014
CMPP	1 041 737	932 430	860 590	824 567	922 171	906 454	911 302	784 966	-119 566	-25 976	50 713	-39 601
SESSAD	886 463	897 062	927 440	947 424	941 979	917 852	918 575	932 044	55 516	20 790	-8 865	-15 380
SAAAS	1 467 560	1 413 483	1 416 909	1 459 912	1 504 599	1 462 986	1 457 037	1 487 704	37 038	49 503	40 127	27 792
SAFEP	79 613	80 470	81 807	82 326	87 606	87 089	86 709	86 235	7 992	6 620	4 902	3 909
SSEFS	1 029 863	1 150 771	1 144 958	1 265 199	1 124 381	1 136 540	1 108 963	1 147 935	94 519	-14 231	-35 995	-117 264
SIEGE	319 240	263 224	254 540	330 679	302 688	302 267	311 832	381 879	-16 552	39 043	57 291	51 200
CHANTEMERLE	593 736	574 593	510 707	568 149	650 835	584 699	599 653	672 237	57 099	10 106	88 945	104 088
CONSOLIDE	5 024 752	4 971 902	4 838 209	5 116 039	5 140 798	5 057 756	5 035 326	5 130 781	116 046	85 854	197 117	14 742

Les différents ratios qui ressortent de l'analyse des comptes (bilans financiers notamment) sont les suivants :

	Vétusté des immobilisations	Indépendance financière	Capacité théorique d'emprunt	FRNG en jours de dépenses décaissables	Trésorerie relative
CMPP	74%	0%	699 443 €	-54	0,36
SESSAD	37%	52%	354 293 €	193	7,15
SAAAS	38%	72%	193 086 €	103	3,07
SAFEP	85%	0%	16 599 €	183	1,17
SSEFS	42%	49%	364 351 €	-78	0,65
SIEGE	42%	13%	713 044 €	248	1,08
CHANTEMERLE	79%	0%	832 152 €	874	62,36
CONSOLIDE	52%	32%	3 172 969 €	156	5,43
INTERPRETATION					
norme	entre 40 et 60 %	inf ou égal à 50%		de 30 à 60 jours	de 1 à 2
inférieur à norme	matériel récent	ok		alerte ou compensation par autre service	trésorerie insuffisante
supérieur à norme	matériel vétuste - affiner le ratio par catégorie d'immobilisations	dépendance financière		bonne autonomie financière	trésorerie confortable

Les immobilisations sont des éléments d'actifs qui servent de façon durable à l'exploitation (selon le dictionnaire Le Robert). Elles regroupent tout l'investissement matériel réalisé au fil du temps. Le ratio mesure le vieillissement de cet investissement. Pour les immobilisations, la norme admise est un taux de vétusté compris entre 40 et 60 %.

Les services ou établissements dont le taux est supérieur à 60 % disposent de matériels et équipements vieillissants, à contrario, ceux dont le taux est inférieur à 40 % ont un matériel et des équipements récents. L'étude de ce ratio est plus utile si l'on affine la grille par type d'immobilisation :

	Ratio vétusté global des immobilisations	Ratio vétusté des constructions	Ratio vétusté matériel & outillage	Ratio vétusté autres immobilisations corporelles
	2017	2017	2017	2017
CMPP	74%	65%	77%	0%
SESSAD	37%	74%	82%	32%
SAAAS	38%	79%	85%	31%
SAFEP	85%	100%	100%	83%
SSEFS	42%	91%	85%	38%
SIEGE	42%	90%	91%	29%
CHANTEMERLE	79%	94%	98%	75%
CONSOLIDE	52%	88%	88%	46%

Pour ce qui concerne la Capacité d'Autofinancement de chacun des établissements (CAF), elle est calculée ci-dessous.

Chantemerle	103 207,58 €
CMPP	43 915,98 €
SAAAS	140 104,91 €
SAFEP	8 716,89 €
SESSAD	127 345,10 €
Siège	-19 637,95 €
SSEFS	135 993,35 €
CAF totale	539 645,86 €

SECTEUR SMS

Le CPOM

Le CPOM couvre la période 2014 - 2018.

SERVICES	Exécutoire CPOM 2017	Exécutoire CPOM 2016	Exécutoire CPOM 2015	Evolution 2017 / 2016
CMPP	850 729,49 €	845 403,45 €	841 616,18 €	0,63%
SESSAD	861 906,05 €	856 510,03 €	853 659,12 €	0,63%
SAAAS	1 353 616,63 €	1 343 154,76 €	1 337 137,64 €	0,78%
SAFEP	85 695,17 €	85 158,67 €	84 777,17 €	0,63%
SSEFS	979 120,18 €	972 990,34 €	968 631,50 €	0,63%
TOTAUX	4 131 067,52 €	4 103 217,25 €	4 085 821,61 €	0,68%

AUTRES ACTIVITES

SOLIDARITE :

Cotisations et dons reçus: **8 638,86€ en 2017** et pour mémoire **11 781,80 €** en 2016

Aides octroyées (secours d'urgence, classes de découverte, bourses ½ pension) : **16 284,08 €** en 2017 contre **20 895,15 €** en 2016

Comme les années précédentes, nous avons consacré à l'octroi des diverses aides, la totalité des cotisations reçues, conformément aux engagements pris lors de la campagne d'adhésion auprès des écoles et des adhérents individuels. Le complément de financement des aides octroyées provient d'une quote-part de CPO FGPEP, ainsi que de subventions affectées.

SAPAD

Le tableau ci-dessous liste le nombre de demandes et le nombre de dossiers suivis pour les années 2014 à 2017 permettant de constater la nette augmentation des demandes ainsi que des dossiers suivis.

	2017	2016	2015	2014
Nb de demandes	302	254	258	239
Nb de dossiers suivis	244	203	200	200
Cas assurance	9	10		

Pour assurer ce service et payer les frais de déplacement des intervenants, l'association utilise, pour les dossiers hors assurances, 40% des subventions communales, 100% de la subvention CPAM et 8 % de la CPO.

CENTRE DE MONTAGNE DE CHANTEMERLE

L'année 2017 a vu le nombre de journées augmenter notablement, passant à 11 360 journées en 2017 contre 10 070 en 2016. Il était de 11500 en 2015 et 12 500 en 2014. Les journées se répartissent en journées vacances, classes de découvertes, accueil collectifs de mineurs et journées loisirs adultes.

Les 11 360 journées réalisées se répartissent de la manière suivante :

adultes et weekend	classes	Accueil collectif de mineurs	formation BAFA	sportifs	accueil handicap	Total
1280	3947	5965	0		168	11360

Le compte de résultat de l'établissement est arrêté au montant de 650 835,20 € contre 584 699,08 € en 2016, soit une progression de 11,31 % ou 66 136,12 €.

Le produit des activités progresse quant à lui de 63 219,41 €. Il s'établit à 610 202,34 € contre 546 982,93 € en 2016 en augmentation de 11,56 % par rapport à l'année précédente.

Le Centre de montagne dégage un résultat financier excédentaire de 57 099,06 € contre 10 105,92 € en 2016, soit une augmentation nette de 46 993,14 €.

AFFECTATION DES RESULTATS :

L'affectation des résultats relève de la compétence de l'Assemblée Générale, une proposition d'affectation des résultats a été remise à chaque membre, elle est rédigée sous forme de tableau. Ce document explique chaque affectation de résultat pour chaque établissement ou service. Il est commenté.

Le Président propose ensuite d'adopter la résolution d'affectation des résultats 2017 prise par le Conseil d'administration qui a procédé à l'arrêté des comptes.

La proposition est la suivante :

L'Excédent global à affecter s'élève à : 116 046,34 €. Il se répartit de la manière suivante :

Établissement	Résultat	Affectations
CMPP	- 119 565,99 €	Déficit à affecter comme suit : - 119 565,99 € au Report à nouveau débiteur
SESSAD	55 515,59 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
SAAAS	37 038,43 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
SSEFS	94 518,74 €	Excédent à imputer au report à nouveau créditeur
SAFEP	7 992,29 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
SIEGE	- 16 551,78 €	Déficit à imputer comme suit : - 16 551,78 € au report à nouveau débiteur
CHANTEMERLE	57 099,06 €	Excédent à affecter à la Réserve pour investissements

À Villecroze, le 18 avril 2018,

Le Trésorier

Le Président

Gilbert ASTOIN

Dominique QUINCHON

L'annexe aux comptes annuels 2017 est présentée de la page 13 à la page 35 du présent rapport. Cette annexe est obligatoire.

ASSOCIATION PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC 83
Impasse Antoine Lavoisier
Quartier les Fourches
83160 LA VALETTE DU VAR

ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan s'élève à : 7 319 967,64 € contre 7 432 967,81 € pour l'exercice 2016.

Le résultat de l'exercice 2017 est un excédent de 116 046,34 € contre un excédent de 85 854,30 € pour l'exercice 2016.

FAITS SIGNIFICATIFS

1. ELEMENTS ECONOMIQUES
1.1. Secteur SMS
Deuxième année du fonctionnement en année pleine de l'antenne du CMPP de Brignoles. Décision du conseil d'administration en date du 26/03/2018 de provisionner 137 501,16€ sur l'exercice comptable du CMPP correspondant au montant des immobilisations corporelles et incorporelles concernant la Plateforme de Brignoles compte-tenu du risque encouru.
1.2. Secteur DEL
RAS
1.3. Autres
RAS
2. ELEMENTS JURIDIQUES
Pas de contentieux juridique en cours
3. ELEMENTS SOCIAUX
3.1. Secteur SMS :
RAS
3.2. Secteur DEL :
RAS
3.3. Autres :
RAS
4. AUTRES FAITS SIGNIFICATIFS APRES CLOTURE
RAS

1 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 17 juillet 1985 relatif au plan comptable des associations,
- De l'instruction budgétaire et comptable M22,
- De l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R 314-1 du Code de L'Action Sociale des Familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n° 99-03 du Comité de Réglementation Comptable
- Du règlement du Comité de Réglementation Comptable n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.
- Des règlements ANC 2014-03 du 5 juin 2014, ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du PCG

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

1.1 Actif immobilisé

L'Association a pris en considération la réforme des règles comptables arrêtées par le Comité de Réglementation Comptable et qui régissent d'une part la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement 2004-06 du 23 novembre 2004), d'autre part, l'amortissement et la dépréciation des actifs (Règlement 2002-10 du 12 avril 2002) .

Les taux d'amortissements les plus communément utilisés sont les suivants :

- Aménagement des terrains :	de 8 à 10 ans
- Constructions sur sol propre :	
• Bâtiments	de 10 à 30 ans
• Install. Générales, Aménagements	de 10 à 20 ans
- Construction sur sol d'autrui	de 8 à 20 ans
• Install. Générales, Aménagements	sur la durée restante du bail
	(CMPP – antenne de Brignoles)
- Matériel et outillage	de 3 à 10 ans
- Matériel de transport	de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 5 à 10 ans

1.2 Subventions d'investissement et crédit non reconductibles destinés au renouvellement des immobilisations

Les subventions sont traitées suivant la méthode préconisée par le CNC et le Règlement 99-03 du 29 avril 1999.

En application de la nouvelle réglementation sur les actifs, les subventions d'un montant significatif (10%) ayant contribué au financement des constructions ont fait l'objet d'une décomposition en vue d'être rapportées aux résultats selon le même rythme que l'amortissement des composants auxquels elles se rapportent.

1.3 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature sont évaluées et donne lieu à une information dans l'annexe, sans être enregistrées dans les écritures comptables.

✓ la valorisation du bénévolat des administrateurs

La valorisation du bénévolat des administrateurs est estimée sur la base des listes d'émargement des administrateurs dans chacune des réunions auxquelles ils ont participé tout au long de l'année.

Il a été estimé un temps annuel de contributions volontaires égal à 20 h par semaine pendant 36 semaines soit 0,4 etp pour les administrateurs du Bureau, notamment le Président.

Le temps passé par les administrateurs donne lieu à une classification :

- Lorsque les réunions concernent la vie associative statutaire, les conseils d'administration ou la participation des administrateurs, es qualité, à différentes commissions, **le temps est mesuré et nous apportons l'information sur le temps passé.**
- Lorsque la contribution d'un administrateur aurait pu être remplacée par celle d'un salarié, alors, **outre l'information sur le temps passé, nous apportons l'information supplémentaire de la valorisation en euros de cette contribution.** En effet, c'est uniquement la contribution par des membres de l'Association qui assurent bénévolement un travail qui devrait normalement être assuré par du personnel salarié qui est valorisée.

Le temps de déplacement n'est pas pris en compte pour les réunions ou manifestations qui ont lieu à Toulon.

Le barème pour valoriser ce bénévolat en 2017 est le suivant :

- fonction dirigeant :	5 SMIC + charges patronales soit 76,62 € (15,32 X 5)
- cadres responsables d'activités :	3 SMIC + charges patronales soit 45,97 € (15,32 X 3)
- employés, ouvriers :	1,2 SMIC + charges patronales soit 18,39 € (15,32 X 1,2)

Dans notre Association, c'est le bénévolat des administrateurs qui est valorisé. En conséquence et, nous positionnons l'intervention de tous les administrateurs conformément à ce barème.

✓ **le personnel mis à disposition**

Le personnel Education nationale mis à la disposition

Par la Direction académique des services de l'Education nationale du Var :
 2 directeurs mis à la disposition par l'Education nationale (SAAAS / SSEFS ; SESSAD ; Chantemerle) ;
 1 enseignant au SESSAD ;
 5 enseignants au CMPP dont un coordinateur pédagogique ;
 9 enseignants au SAAAS+ 1 coordinateur pédagogique ;
 4 enseignants au SSEFS
 1 enseignant coordinateur SAPAD au siège

Les autres personnels mis à disposition

Par les PEP 06
 0,5 etp de technicien qualifié dans le cadre de l'avenant à l'accord de coopération.

✓ **Les locaux mis à disposition**

Néant

1.4 Engagement de retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière que l'Association devra verser au départ à la retraite de l'ensemble de ses salariés a fait l'objet d'une évaluation selon les dispositions des Conventions Collectives applicables, d'un taux de présence moyen ainsi que d'une probabilité de survie estimée selon des tables de mortalités ainsi que d'un taux d'actualisation. L'information est mentionnée dans l'Annexe. Les sommes sont provisionnées dans les comptes et sont actualisées à la fin de chaque exercice comptable.

L'engagement pour le centre permanent de montagne de Chantemerle est estimé sur la base de la Convention Collective "Animation socioculturelle" et pour l'ensemble des autres établissements, d'après la Convention Collective des "Etablissement d'accueil de personnes inadaptées et handicapées".

1.5 Provisions Règlementées

Dans le cadre de la modernisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, les autorités de tarification peuvent être amenées à attribuer des fonds destinés à financer les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la réalisation d'un investissement à venir. Dans ce cas, une provision règlementée pour renouvellement des immobilisations est constituée lorsque l'établissement perçoit de l'autorité de tarification l'allocation anticipée.

Cette provision règlementée est reprise au fur et à mesure des charges d'amortissement et des frais financiers constatés liés au nouvel investissement.

1.6 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est constatée à la clôture de

l'exercice en « engagements à réaliser sur ressources affectées » dans le Compte de Résultat ainsi qu'au Passif du bilan en « Fonds dédiés » afin de constater l'engagement pris de poursuivre la réalisation desdits projets.

2 – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2.1 Mouvements ayant affecté les valeurs brutes des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS 2017

IMMOBILISATIONS	VALEUR DES BIENS AU 01.01.17	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSION MISES HORS SERVICE	VIREMENTS	VALEURS DES BIENS AU 31.12.17
INCORPORELLES	54 793,60		-613,55		54 180,05
TOTAL I	54 793,60		-613,55		54 180,05
CORPORELLES					
Terrain	1 158 250,44				1 158 250,44
Agenc et aménag des terrains	3 415,00				3 415,00
Constructions et aménag. s/sol propre	6 275 136,52	217 222,40	-21 019,20	96 424,71	6 567 764,43
Constructions et aménag. s/sol d'autrui	85 371,59	3 020,88	-5 130,30		83 262,17
Installations complexes ou spécifiques					
Matériel et outillage	314 192,35	7 463,95	-5 027,64		316 628,66
Installations générales, agencements divers	11 063,23		-6 580,01		4 483,22
Matériel de transport	196 864,20	15 138,12	-3 912,00		208 090,32
Matériel de bureau et informatique	233 850,47	4 445,58	-11 415,82		226 880,23
Mobilier de bureau	322 625,73	2 227,36	-161,06		324 692,03
Immobilisations en cours	240 590,47	25 586,76		-96 424,71	169 752,52
TOTAL II	8 841 360,00	275 105,05	-53 246,03	0,00	9 063 219,02
GREVEES DE DROIT					
Immobilisations commodataires					
TOTAL III					
FINANCIERES					
Titres de participation	1 387,25				1 387,25
Parts sociales					
Dépôts et cautionnements	4 050,00				4 050,00
Fonds de garantie					
TOTAL III	5 437,25				5 437,25
TOTAL GENERAL	8 901 590,85	275 105,05	-53 859,58	0,00	9 122 836,32

2.2 Mouvements ayant affectés les amortissements des immobilisations

IMMOBILISATION AMORTISSABLES	AMORTISSEMENTS AU 01.01.17	DOTATIONS	DIMINUTION AMORTISSEMENTS SUR ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF	VIREMENTS	AMORTISSEMENTS AU 31.12.17
INCORPORELLES	48 383,94	3 513,94	-613,55		51 284,33
TOTAL I	48 383,94	3 513,94	-613,55		51 284,33
CORPORELLES					
Terrain	1 718,00	399,25			2 117,25
Constructions & aménag. s/sol propre	2 743 426,00	292 403,90	-20 059,06		3 015 770,84
Constructions & aménag. s/sol d'autrui	59 536,79	5 097,75	-5 130,30		59 504,24
Installations complexes ou spécifiques					
Matériel et outillage	271 390,98	12 107,01	-5 027,64		278 470,35
Install. Générales, agencements divers	9 852,06	209,36	-6 580,01		3 481,41
Matériel de transport	167 081,02	14 702,59	-3 912,00		177 871,61
Matériel de bureau et informatique	185 731,05	18 016,30	-11 415,82		192 331,53
Mobilier	294 108,79	5 573,83	-161,06		299 521,56
Immobilisations en cours		137 501,16			137 501,16
TOTAL II	3 732 844,69	486 011,15	-52 285,89		4 166 569,95
GREVEES DE DROIT					
Immobilisations commodataires					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL	3 781 228,63	489 525,09	-52 899,44		4 217 854,28

2.3 Etat des échéances des créances

Etat des échéances des créances	Solde 31/12/2017	Echéances		
		-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes	15 690,39	15 690,39		
Clients et usagers	27 409,54	27 409,54		
FGPEP	90,36	90,36		
URPEP	323,28	323,28		
Personnel Avances et Acomptes	843,05	843,05		
Organismes sociaux	3 053,40	3 053,40		
Etat	39 587,32	39 587,32		
Débiteurs divers	41 282,10	41 282,10		
TOTAL	128 279,44	128 279,44		

2.4 Valeurs mobilières de placements

Valeurs mobilières de placement	Solde au 31/12/2017
Siège	37 133,50
TOTAL	37 133,50

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées selon leur valeur d'acquisition.

Une provision est éventuellement constatée si la valeur au 31 décembre est inférieure à la valeur d'achat.

2.5 Etat de la trésorerie à court terme

Trésorerie à court terme	Solde au 31/12/2017
Caisse d'Epargne	2 212 708,69
Crédit Coopératif	4 189,09
CASDEN	12 836,56
Caisse	109,65
TOTAL	2 229 843,99

2.6 Variation des fonds propres

	<i>Conso</i> <i>Décembre 2016</i> <i>Clôture</i>	Conso Décembre 2017 Affect.résult.	Conso Décembre 2017 Augmentation	Conso Décembre 2017 Dim.& Rep.util.	Conso Décembre 2017 Mvts internes	Conso Décembre 2017 Résultat	Conso Décembre 2017 Clôture
VARIATION FONDS PROPRES S.D.R.							
1020 Fds assoc sans droit de reprise (SDR)							
1021 Valeur du patrimoine intégré.	201 548,65						201 548,65
1022 Fonds statutaires.							
1024 Apports sans droit de reprise.							
1025 Legs et donations. Subv Invest affectées à biens renouv. SDR	552 553,31						552 553,31
1026 Subv Equipt Etat.	64 217,54						64 217,54
102611 Subv Equipt Régions.	7 328,59						7 328,59
102612 Subv Equipt Départements.							
102613 Subv Equipt Communes.							
102614 Subv Equipt Collectivités publiques.							
102615 Subv Equipt Entreprises publiques.							
102616 Subv Equipt Entreprises et organismes privés.							

102618	Subv Equipt Autres.							
10268	Autres subventions d'investissement							
1060	Réserves.							
1062	Réserves indisponibles.							
		<i>Conso Décembre 2016</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	
		<i>Clôture</i>	<i>Affect.résult.</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Dim.& Rep.util.</i>	<i>Mvts internes</i>	<i>Résultat</i>	
1063	Réserves stat.& contract.							
1064	Réserves réglementées							
1068	Subv Equipt Départements..							
10683	Excédts affectés à invest. CPOM (art R.314-43-1)							
1200	Résultat	85 854,30	-85 854,30			116 046,34	116 046,34	
1310	Subventions d'équipement.	600 498,78					600 498,78	
1318	Subv Equipt Autres.	158 737,67					158 737,67	
1380	Autres subventions d'investissement.							
1391	Subv Equipt Autres.	-423 589,60		-32 716,25			-456 305,85	
1398	Autres subventions d'investissement.	-78 325,23		-7 747,53			-86 072,76	
Total		1 168 824,01	-85 854,30	-40 463,78			116 046,34	1 158 552,27

	<i>Conso Décembre 2016</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>	<i>Conso Décembre 2017</i>
--	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

	<i>Clôture</i>	Affect.résult.	Augmentation	Dim.& Rep.util.	Mvts internes	Résultat	<i>Clôture</i>
VARIATION DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS							
1030 Fonds associatifs avec droit de reprise (ADR)							
1034 Apports avec droit de reprise.							
1035 Legs et donations assortis d'obligation/condition							
1036 Subv Inv aff. biens renouv. ADR	25 458,99						25 458,99
10682 Excédents affectés à l'investissement.	1 751 251,84	36 725,53					1 787 977,37
10685 Excédts affectés à couverture BFR (rés. trésor.)	192 095,95						192 095,95
10686 Réserve de compensation.	432 490,45	54 912,20					487 402,65
10688 Rés projets assoc.	342 325,71						342 325,71
1100 Report à nouveau RAN sous controle tiers fin. (solde créditeur).	50 945,24	34 423,59					85 368,83
11510 Excédnt affecté au financt mesures exploit non rec.							
11511 RAN sous controle tiers fin. (solde débiteur).							
1190 Report à nouveau (solde débiteur).	-278 809,38	-40 207,02					-319 016,40
Total	2 515 758,80	85 854,30					2 601 613,10

	<i>Conso</i> <i>Décembre 2016</i> <i>Clôture</i>	Conso Décembre 2017 Affect.résult.	Conso Décembre 2017 Augmentation	Conso Décembre 2017 Dim.& Rep.util.	Conso Décembre 2017 Mvts internes	Conso Décembre 2017 Résultat	Conso Décembre 2017 Clôture
VARIATION AUTRES FDS TIERS FINANCEURS							
14100 Prov. réglem. / renforcement couverture BFR.	89 715,75						89 715,75
14200 Prov. réglem. / immobilisations	977 288,37			-29 159,58			948 128,79
14400 Prov.réglem. / autres élémts d'actif							
14500 Amortissements dérogatoires	41 436,14			-9 287,66			32 148,48
14600 Prov.spéciale de réévaluation							
14700 Plus values réinvesties							
14800 Autres provisions réglementées	294 146,24						294 146,24
Total	1 402 586,50			-38 447,24			1 364 139,26
AUTRES FONDS PROPRES							
1940 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.	13 417,08		2 000,00	-12 838,97			2 578,11
1950 Fonds dédiés sur dons manuels affectés.	19 577,93		5 365,98	-13 163,07			11 780,84
1970 Fonds dédiés sur legs et donations affectés.							
Total	32 995,01		7 365,98	-26 002,04			14 358,95
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 120 164,32	0,00	-33 097,80	-64 449,28		116 046,34	5 138 663,58

2.7 Mouvements ayant affecté les provisions inscrites au bilan

Provisions pour risques et charges Fonds dédiés	Montant au 01/01/2017	Dotation de l'exercice Augmentation	Reprise de l'exercice Diminution	Montant au 31/12/2017
Provision pour Indemnités de départ en retraite				
Chantemerle	1 694,00	2 625,00		4 319,00
CMPP	128 445,00	9 476,00	-153,00	137 768,00
SAAAS	80 533,00	18 320,00		98 853,00
SESSAD	47 979,00	7 458,00	-2 454,00	52 983,00
Siège	7 260,00	2 112,00		9 372,00
SSEFS	111 957,00	8 838,00	-17 028,00	103 767,00
Provision pour litiges				
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	377 868,00	48 829,00	-19 635,00	407 062,00
Créances douteuses		420,00		420,00
TOTAL PROVISION CREANCES DOUTEUSES		420,00		420,00

Fonds dédiés				
<u>Sur subventions de fonctionnement</u>				
SESSAD	541,24		-136,16	405,08
SSEFS	165,38			165,38
Siège	12 710,46		-12 702,81	7,65
SAAAS		2 000,00		2 000,00
<u>Sur dons manuels affectés</u>				
SAAAS	509,86		-509,86	0,00
Siège	19 068,07	5 365,98	-11 606,13	12 827,92
TOTAL FONDS DEDIES SUR CREDITS NON RECONDUCTIBLES	32 995,01	7 365,98	-24 954,96	15 406,03

Provisions règlementés	Montant au 01/01/2017	Dotation	Reprise	Montant au 31/12/2017
Provision pour renouvellement des Immobilisations et amortissements dérogatoires				
✓ CMPP				
• Acquisition terrain	500 000,00			500 000,00
✓ SAAAS				
• Acquisition + travaux des locaux du Muy	143 289,81		-8 666,64	134 623,17
✓ SESSAD				
• Acquisition + travaux des locaux du Muy	62 466,06		-4 070,05	58 396,01
✓ SSEFS				
• Acquisition des locaux de La Valette	271 532,50		-16 422,89	255 109,61
•				
• TOTAL PROVISIONS RENOUVELL. IMMOBILISATIONS	977 288,37		-29 159,58	948 128,79
Amortissements dérogatoires				
✓ SSEFS				
• Travaux locaux Toulon	33 163,55		-7 430,14	25 733,41
✓ SAFEP				
• Travaux locaux Toulon	8 272,59		-1 857,52	6 415,07
•				
• TOTAL AMORTISS. DEROGATOIRES	41 436,14		-9 287,66	32 148,48
TOTAL DES PROVISIONS POUR RENOUVEL. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	1 018 724,51		-38 447,24	980 277,27

2.8 Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Solde au 31/12/2017	Moins d'un an	Plus 1 an Moins 5 ans	Plus de 5 ans
SAAAS				
Caisse d'Epargne (Le Muy)	258 904,75	12 646,24	53 526,00	192 732,50
Caisse d'Epargne (La Vallette)	234 886,10	10 587,21	44 811,08	179 487,81
SESSAD				
Caisse d'Epargne (Le Muy)	388 357,12	18 969,36	80 289,01	289 098,76
Siège				
Caisse d'Epargne (La Vallette)	65 246,14	2 940,89	12 447,52	49 857,73
SSEFS				
Caisse d'Epargne (La Vallette)	352 329,15	15 880,82	67 216,61	269 231,72
TOTAL	1 299 723,26	61 024,52	258 290,22	980 408,52

Souscription d'emprunts nouveaux en 2017 : Néant

Remboursement du capital en 2017 : 59 668,07 €

2.9 Etat des échéances des autres dettes

Etat des échéances des dettes	Solde au 31/12/2017	Échéances		
		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes de fonctionnement				
Usagers Avances et Acomptes				
Usagers et Organismes Crédeurs				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 649,34	55 649,34		
Dettes sociales et fiscales	377 082,78	377 082,78		
Autres dettes				
Fournisseurs d'immobilisations	33 213,98	33 213,98		
Autres crédeurs	5 301,28	5 301,28		
TOTAL	471 247,38	471 247,38		

2.10 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	au 31/12/2017
Dépenses concernant l'exercice 2018	9 618,61
TOTAL	9 618,61

Produits constatés d'avance	au 31/12/2017
Produits concernant l'exercice 2018	112,00
TOTAL	112,00

3 – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat des subventions perçues en 2017

	Total	CPAM	FGPEP	COMMUNES
Siège	63 235,00	3 000,00	50 943,00	9 292,00
TOTAL	63 235,00	3 000,00	50 943,00	9 292,00

3.2 Etat des résultats à affecter par établissement

CMPP	Déficit à imputer comme suit :	
	- Au Report à nouveau débiteur	-119 565.99€
	- A la Réserve de compensation	
Chantemerle	Excédent à imputer à la Réserve pour investissements :	57 099.06€
SAAAS	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	37 038.43€
SAFEP	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	7 992.29€
SESSAD	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	55 515.59€
Siège	Déficit à imputer comme suit :	
	- Au Report à nouveau débiteur	-16 551.78€
SSEFS	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	94 518.74€

3.3 Etat de la CAF par établissement

Chantemerle	103 207,58
CMPP	43 915,98
SAAAS	140 104,91
SAFEP	8 716,89
SESSAD	127 345,10
Siège	-19 637,95
SSEFS	135 993,35
CAF totale	539 645,86

4 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements donnés

Inscription hypothécaire du bien immobilier situé à la Valette – siège, SAAAS et SSEFS
Inscription hypothécaire du bien immobilier situé au Muy – SESSAD et SAAAS

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

Crédit-bail : Néant

4.2 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 – Article 20) : 90 000.84 €

4.3 Contributions volontaires

✓ **la valorisation du bénévolat des administrateurs**

La valorisation du bénévolat 2017 a été effectuée sur la base d'entretiens réalisés avec les dirigeants bénévoles de l'association pour l'évaluation de leur contribution hors vie statutaire. Pour la vie statutaire de l'association, sont considérées, les participations aux Conseils d'administration, Bureaux, Assemblée générale, ainsi que les différentes commissions de fonctionnement (Solidarité, Subvention, Communication, Projet et Sapad)

Le temps passé par les administrateurs est ainsi évalué, pour l'ensemble des activités de l'Association y compris sa vie statutaire, à 1 706 heures.

Hors vie statutaire, le temps passé par les administrateurs est évalué à 720 heures correspondant à une somme de 55 166.40 € (720 x 76,25 €).

Dans notre Association, c'est le bénévolat des administrateurs qui est valorisé. En conséquence et conformément au barème fixé au §1.3, la nature des activités réalisées correspond à la catégorie : **fonction dirigeant**.

✓ **le personnel mis à disposition**

- Mis à la disposition par l'Education nationale

Le personnel mis à la disposition et rémunéré par le Ministère de l'Education nationale est au nombre de **24** personnes physiques :

- 1 directeur au Centre de Chantemerle – corps des PE ;
- 1 directeur d'établissement au SAAAS /SSEFS/ SESSAD/ CMPP – Corps des PE
- 1 coordinateur pédagogique au SAAAS au 01/09/2017 – Corps des PE
- 1 coordinateur pédagogique au CMPP – Corps des PE ;
- 1 coordinateur SAPAD au Siège ainsi qu'un autre enseignant– Corps des PE
- 1 professeur des écoles au SESSAD
- 4 professeurs des écoles au CMPP

- 9 professeurs des écoles au SAAAS
- 4 professeurs des écoles au SSEFS

Les valorisations sont effectuées suivant la méthode suivante :

- 2 directeurs : les salaires bruts perçus avec un taux charge de 59 % ;
- 1 coordinateur pédagogique et le coordinateur SAPAD : les salaires bruts perçus avec un taux de charge de 59 % ;
- Autres enseignants : les salaires bruts perçus ou correspondant à l'échelon moyen 8 pour un PE spécialisé avec 27 points de NBI et avec un taux de charges de 59 %.

Établissement	Nombre de postes 2017	Nombre de personnes physiques en flux sur l'année 2017	Valorisation en etp	Cumul des rémunérations brutes E.N.2017
SAAAS	10	11	6,68	486 319 €
SSEFS	4	4	2,84	224 204 €
SESSAD	2	2	1,71	141 381 €
CMPP	5	5	3,84	325 465 €
SIEGE	1	2	1,00	65 567 €
CHANTEMERLE	1	1	0,74	68 130 €
TOTAUX	23	25	16,81	1 311 067 €

- *Mis à disposition par les PEP 06*

0,5 etp de technicien qualifié dans le cadre de l'avenant à l'accord de coopération PEP 06 - PEP83.

Les salaires et charges du technicien qualifié mis à disposition par les PEP 06 dans le cadre de convention cadre de coopération s'élèvent à 19 746,75 € pour l'année.

4.4 Engagements départ retraite du personnel salarié

4.4.1 Hypothèses retenues

Le présent calcul porte sur les engagements de retraite à l'égard du personnel salarié.

Taux de présence taux de turnover selon l'âge du salarié

Age du salarié	taux
18 - 35 ans	75 %
36 - 50 ans	85 %
50 - 65 ans	95 %

Probabilité de survie Données INSEE - tables de mortalité 2003 - 2005

Droits en mois Evalués à partir de la Convention Collective applicable à l'Association, en 1/10^e de mois par année de présence (cf.

tableau joint)

Augmentation de salaire	1,80 %
Taux d'actualisation	Le taux retenu est de 1,30 %
Taux de charges sociales	58 %
Prorata	Quote-part des droits acquis au jour de l'évaluation
Age de départ	65 ans (départ à taux pleins)

4.4.2 Synthèse des engagements acquis à ce jour

Les engagements provisionnés se répartissent comme suit entre chacun des établissements :

- ✓ Convention Collective "Etablissements d'Accueil de Personnes Inadaptées et Handicapées"

- CMPP	137 768 €
- SAAAS	98 853 €
- SESSAD	52 983 €
- SIEGE	9 372 €
- SSEFS	103 767 €

- ✓ Convention Collective "Animation Socioculturelle"

- Centre de montagne Chantemerle	4 319 €
----------------------------------	---------

TOTAL	407 062€
--------------	-----------------

4.5 Effectif au 31 décembre 2017

Les effectifs au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Etablissement	Nbre personnes. physiques.	Nbre de CDI	Valorisation CDI en ETP	Nbre de CDD	Valorisation CDD en ETP	Nbre d'enseignants	Valorisation enseign. en ETP	Nbre de CAE	Valorisation CAE en ETP
CMPP	19	17	12,45			5	3,84		
SESSAD	16	14	11,30			2	1,71		
SSEFS	20	16	13,13			4	2,84		
SAAAS	40	28	21,80	2	1,07143	10	6,68		
SIEGE	6	2	2,00			2	1	2	1.57143
CHANTEMERLE	4	3	3,00			1	0,74		
TOTAL	105	80	63,68	2	1,07143	24	16,56	2	1.57143

Rapport du commissaire aux comptes Mme Florence DJINGUEUZIAN

Madame la commissaire aux comptes lit son rapport sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées. Elle fournit son opinion sur les comptes annuels qu'elles certifient comme réguliers et sincères donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association. Elle indique qu'elle n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels dans les informations données par le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport d'activités du secrétaire général M. Jean-Pierre ANDRAU

Le baromètre PEP nous indique que la société française est ressentie comme inégalitaire. Les plus graves inégalités touchent l'emploi, l'accès aux soins, le logement. L'accès à la santé est une préoccupation des régions rurales, tandis que les problèmes de logement sont ressentis plus fortement dans les milieux urbains. Parmi les motifs d'engagement citoyen, l'égalité est affirmée comme premier principe républicain, (30% des français souhaitent s'engager contre les inégalités et pour la défense des Droits de l'Homme).

Participer à la construction d'une société inclusive? Faire pleinement exister notre mouvement des PEP en s'occupant de ceux qui sont en situation de handicap, guider ceux qui ont besoin d'être accompagnés dans leur apprentissage de l'autonomie, aider à surmonter leurs souffrances psychiques ou physiques par les soins de nos thérapeutes, de nos médecins ou de façon plus générale en permettant au plus grand nombre d'accéder aux classes de découverte ou aux séjours d'été, plus simplement encore en permettant aux plus défavorisés de manger à leur faim. Ces principes animent nos élus, nos bénévoles, tout comme nos cadres associatifs et les salariés des PEP83. Ils font de nos associations des acteurs de la transformation sociale.

Ses administrateurs bénévoles veillent à ce que l'argent public soit employé au mieux au service des enfants. Investissements, dépenses de fonctionnement, d'entretien du patrimoine sont mesurés avec la plus grande rigueur. Le rapport d'activité présenté par les commissions et les services fait le point sur ce qui a été fait et ouvre pour chacun les perspectives que nous synthétiserons dans notre projet 2016-2020.

L'année 2017 a vu nos actions se poursuivre dans tout le département. Que ce soient des actions innovantes ou récurrentes : Le SAPAD a travaillé avec de nouveaux partenaires, notamment sur le dispositif ASERSA. L'antenne de Brignoles du CMPP a permis de prendre en charge plus facilement les enfants du secteur. Le remodelage de l'organigramme médico-social est maintenant rodé et pleinement efficace. Des leçons ont été tirées de la journée associative et seront utilisées lorsque cette action sera renouvelée.

- La directrice du secteur SMS (enseignante spécialisée et coordinatrice) a sous sa responsabilité aussi bien le CMPP de Draguignan et son antenne de Brignoles, le SESSAD Madeleine Lemaire, que les services traitant les troubles auditifs et visuels de la Valette.
- Les chefs de ces différents services, ont pleinement assuré leurs délégations de direction précisées et complétées.

- **L'antenne du CMPP de Draguignan à Brignoles fonctionne.** Elle facilite l'accompagnement en milieu ordinaire et renforce le secteur de psychiatrie infanto-juvénile, elle prévient les orientations en service spécialisé, elle fonctionne en complémentarité avec les CMP. Mais la mise en place du Pole SMS sur le terrain que nous avons acheté avec les crédits non reconductibles de l'ARS marque le pas. Nos services sont installés provisoirement dans des locaux loués, ils reçoivent des enfants et adolescents de Brignoles, du « pays de la Provence verte ».
- **La journée associative du lundi 23 janvier longuement préparée par la commission communication a fait se rencontrer salariés et administrateurs.** Les ressentis dépouillés ont permis de mieux préparer la prochaine journée et d'en préciser le double objectif apporter un plus en matière de formation des personnels et créer la cohésion autour d'un véritable « esprit d'association » PEP, en associant personnels des services et administrateurs.
- La présentation des services a été faite à travers le thème de la parentalité Les rapports d'ateliers auraient dû, derrière le déroulé des débats, dégager plus clairement les idées force, les pistes de réflexion et de travail. L'an prochain, la préparation de la journée associative sera revue; L'invitation du Président sera adressée en amont de la journée. Elle précisera les objectifs et le déroulement et chacun des participants saura en tirer profit pour mieux réaliser nos objectifs.

Les deux prochains tableaux retracent les différents travaux des commissions et la valorisation de la vie associative sans oublier la valorisation du travail effectué par l'ensemble des membres du bureau et le Président.

	2015	2016	2017
Volume horaire COMMISSIONS	613,50	434,90	516,30

Valorisation du travail des bénévoles pour 2017

Conseil d'administration +Bureau	Ca →9 Bureau →5	469.75 heures
Travaux des commissions	81 réunions	516.30 heures
Travaux des administrateurs hors vie statutaire	Equivalent à 0.40 ETP	720.00 heures

Le total de la valorisation du travail des bénévoles s'élève pour l'ADPEP 83 à 1706 heures.

Pour l'ADPEP 83 **Participation des administrateurs de l'Association Départementale à la vie fédérale :**

Mmes ASTOIN Annie, MORRONI Claudine, Messieurs ANDRAU Jean-Pierre, ASTOIN Gilbert, CONSTANS Pierre, GALLI Macxime, QUINCHON Dominique, ROIG Henry évaluée à (800 heures)

Soit un total de 2506 heures de bénévolat

Commission solidarité Président M. GALLI Macxime :

232 heures d'activités bénévoles et 106 heures
pour la préparation des demandes de subvention

La démarche de solidarité est inscrite prioritairement dans l'histoire du mouvement des Pupilles de l'Enseignement public. Il s'agit d'une valeur fondamentale et d'une réponse volontariste à des situations de souffrance, de misère, autant matérielle que morale.

Pour mener cette démarche, l'association départementale des PEP 83 s'appuie sur deux supports :

Un financement diversifié :

Pour mener à bien ce soutien financier, l'Association consacre :
une partie des subventions qui lui sont accordée (département, communes, Fédération) ;
Les cotisations des élèves et une partie des cotisations adultes ;
d'éventuels dons.

La commission est constituée de 3 administrateurs volontaires : Mr GALLI Maxime, Mmes ASTOIN Annie, GALLI Annie.

Elle qui étudie les sollicitations de demandeurs d'aides financières, toutes rédigées par des directeurs d'établissements scolaires et (ou) les assistantes sociales. Cette démarche réserve l'action de la commission aux seuls enfants en cours de scolarisation, dans tout le département du Var.

Travail de la commission :

Cette année, la commission s'est réunie 15 fois, ce qui représente environ 157.50h de travail. Cette commission apporte un soutien financier à plusieurs types de situation :

- ✓ Aides à la participation aux classes de découvertes, dans la nécessité d'associer l'ensemble des élèves d'une classe à une démarche pédagogique forte et exceptionnelle.
- ✓ Aides à la demi-pension, à la prise en charge du repas à la cantine pour des familles en forte difficulté économique (pour les communes n'ayant pas de service d'aide).
- ✓ Aides ponctuelles au départ en vacances, en séjours collectifs ou familiaux.
- ✓ Aides à caractère urgent, pouvant relever de situations exceptionnelles.
- ✓ Autres situations mettant en péril la poursuite de la scolarité.

La commission procède à l'étude individuelle de chaque demande relayée et argumentée (pour le maintien ou la qualité de la scolarité) par le directeur d'établissement d'enseignement.

Pour cette année 2017, au total 16 284.08€ ont été distribués.

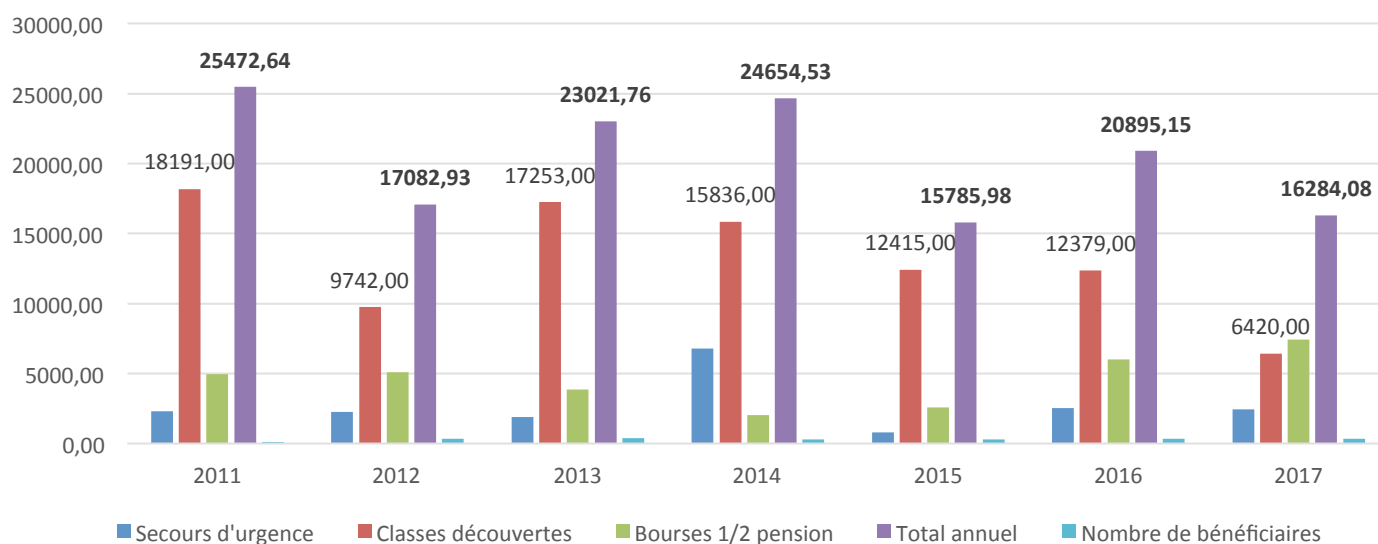
Années	Secours d'urgence	Classes découvertes	Bourses 1/2 pension	Total annuel	Nombre de bénéficiaires
2011	2307,00	18191,00	4974,64	25472,64	127,00
2012	2235,00	9742,00	5105,93	17082,93	316,00
2013	1905,00	17253,00	3863,76	23021,76	367,00
2014	6775,00	15836,00	2043,53	24654,53	286,00
2015	800,00	12415,00	2570,98	15785,98	288,00
2016	2525,00	12379,00	5991,15	20895,15	343,00
2017	2421,16	6420,00	7442,92	16284,08	335,00

ANALYSE DES CHIFFRES DU POLE SOLIDARITE – RECETTES DEPENSES-

OBJET	MONTANT	CLE	MONTANT REEL
COTISATION	7 445,00 €	100%	7 445,00 €
DONS	1 193,86 €	100%	1 193,86 €
SUB COMMUNES	9 292,00 €	60%	5 575,20 €
AUTRES RECETTES	2 258,22 €	100%	2 258,22 €
CPO	50 943,00 €	15%	7 641,45 €
Total crédits			24 113,73 €
Dépenses SOLIDARITE			16 284,08 €
Participation aux charges 2017			19 435,79 €
Total des dépenses			35 719,87 €
Solde débiteur au 31/12/2017			-11 606,14 €

Cotisations et dons reçus: **8638.86€ en 2017** et pour mémoire **11 781,80 €** en 2016

Dépenses du pôle solidarité pour la période 2011 à 2017



novembre

- ✓ Les aides ne sont attribuées que pour les séjours en France dépassants 4 jours et inférieurs à 8 jours.

Notre orpheline des inondations de 2010 de Draguignan continue sa route à la faculté avec succès. Elle a pour projet de devenir Procureur de la République.

Cette année, nous avons constaté que le nombre de demandes ne diminue pas et qu'il est de plus en plus difficile de faire adhérer les écoles...et les enseignants, les particuliers et les collectivités locales à notre association, ceux-ci semblent de moins en moins nous connaître ! Malgré tout, la commission ne baisse pas les bras devant la tâche

Débats en séance :

Intervention d'Olivier LIBENZI : cette commission met toute son énergie pour aider les familles, mais elle se heurte au manque d'investissement des enseignants qui n'adhèrent plus. Le message des PEP83 ne passe plus entre le directeur d'école et les familles.

Réponse de Macxime GALLI : certains villages passent par leur CCAS, d'autres sont en demande constante et ne jouent pas le jeu de la solidarité.

Intervention de Mme FROGER : Pas d'appui de l'administration de l'éducation Nationale

Intervention de M.ANDRAU : notre histoire est liée à l'éducation nationale, les temps ont changé, nous devons mener une campagne de publicité pour se faire connaître.

Intervention Marc BASACCO – la présence physique permet l'intercommunication et le résultat sera plus intéressant. Les associations peuvent s'exprimer sur place message clair au sein de l'école dans le cadre du conseil de directeurs.

Service d'Aide pédagogique à Domicile

Coordonnatrice Mme TESTAGROSSA Valérie

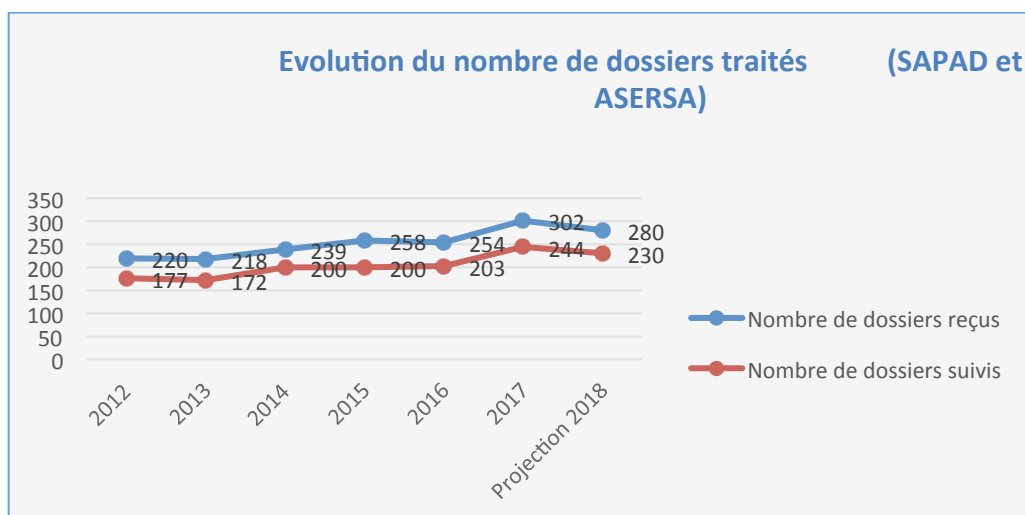
Administrateur référent : Mme MORRONI Claudine →60 heures de bénévolat.

I. Présentation générale

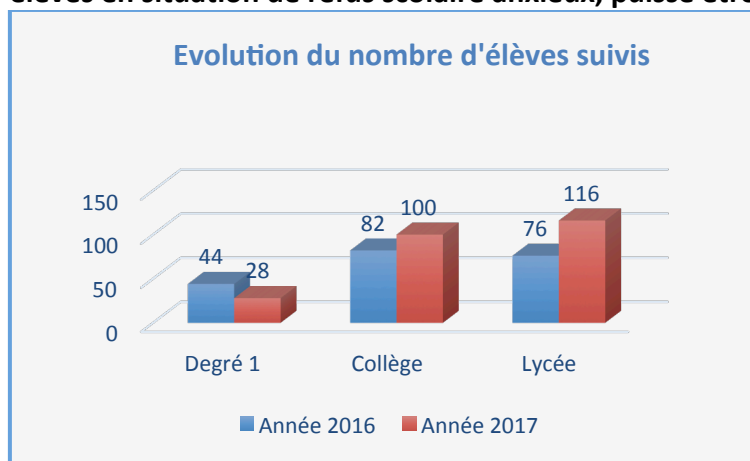
Le Service d'Assistance Pédagogique A Domicile du Var a pour mission permettre à tous les élèves scolarisés dans le Var, du secteur public ou secteur privé, de recevoir des cours à domicile pendant leurs absences scolaires pour maladie ou accident, lors d'absences supérieures à 15 jours (majoritairement au domicile parfois au sein d'établissements sanitaires, médicaux sociaux ou scolaires)

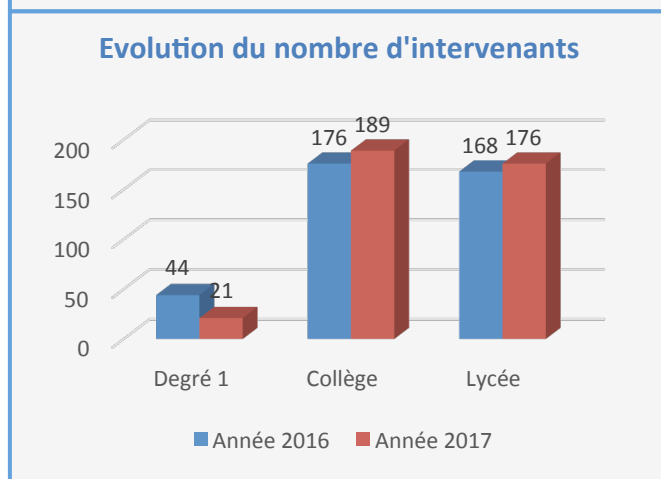
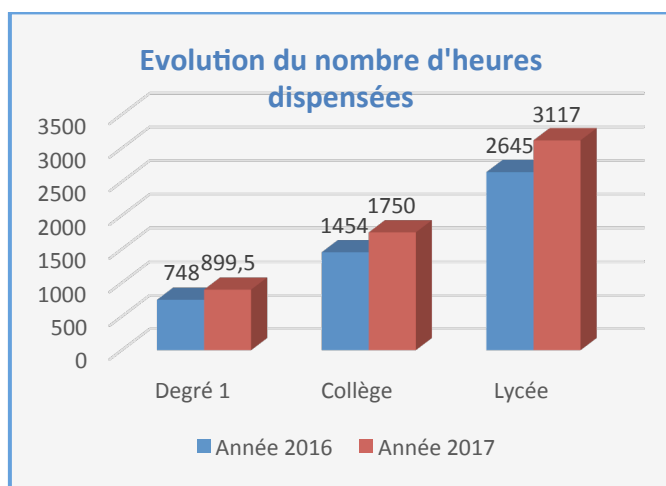
Une convention est signée annuellement entre le Directeur des **Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Var** et le Président de **l'ADPEP83**. Elle définit la répartition des moyens mis à disposition par chacune de ces instances pour le fonctionnement du service (moyens humains et matériels)

II. Bilan



Le nombre de demandes d'intervention du SAPAD est croissant et le pourcentage de dossiers suivis reste globalement constant. **La projection du nombre de demandes pour 2018 présente un chiffre inférieur à 2017 car il n'est pas certain que le dispositif ASERSA, qui accompagne les élèves en situation de refus scolaire anxieux, puisse être reconduit.**





Le dispositif ASERSA (accompagnement spécifique des élèves en situation de refus scolaire anxieux) : Des résultats positifs tangibles

Année scolaire 2016/2017			
Nombre d'élèves suivis sur l'année 2016/2017	Nombre de retour à la scolarisation ou à la socialisation	Nombre de non-retour à la scolarisation ou la socialisation	Taux de réussite
17	14	3	82,35%

Année scolaire 2017/2018							
Nombre d'élèves ayant intégré la session 1 année scolaire 2017/2018	Nombre d'élèves ayant effectué un retour à la scolarisation à temps complet après la session 1	Nombre d'élèves poursuivant la session 2	Nombre d'élèves avec non-retour à la scolarisation et non poursuite du dispositif ASERSA	Nombre d'élèves ayant effectué un retour à la scolarisation à temps complet après suivi des sessions 1 et 2	Nombre d'élèves ayant effectué un retour à la scolarisation à temps partiel après suivi des sessions 1 et 2	Nombre d'élèves avec non-retour à la scolarisation et non poursuite du dispositif ASERSA	Taux de réussite après les deux sessions
8	2	5	1	1	4	0	87,5%

Bénéficiaires du dispositif ASERSA en 2017

Nombre d'établissements scolaires	4
Nombre de communes	6

ANALYSE DES DEPENSES ET DES RECETTES POLE SAPAD - ANNE 2017

<i>OBJET</i>	<i>MONTANT</i>	<i>CLE</i>	<i>MONTANT REEL</i>
COTISATION	34,00 €	100%	34,00 €
DONS	8 630,00 €	100%	8 630,00 €
SUB COMMUNES	9 292,00 €	40%	3 716,80 €
CPAM	3 000,00 €	100%	3 000,00 €
CPO	50 943,00 €	8%	4 075,44 €
FACTURATION ASSURANCES	8 044,50 €	92%	7 400,94 €
Total crédits			26 857,18 €
Dépenses SAPAD			27 248,34 €
Participation aux charges 2017			29 997,80 €
Total des dépenses			57 246,14 €
Solde débiteur au 31/12/2017			-30 388,96 €

III. CONCLUSION

L'objectif principal fixé était la mise en place de projets pédagogiques de qualité avec un suivi précis des projets au plus près des besoins.

Grâce à un travail en collaboration avec les principaux partenaires (familles, établissements, médecins et infirmiers scolaires), les projets proposés étaient cohérents. Cependant, **par manque de moyens humains à disposition pour la coordination du SAPAD et du dispositif ASERSA, le suivi n'a pu être optimal pour tous les dossiers.**

Débats en séance :

Intervention d'HENRY ROIG : frais de déplacement et frais d'intervention restent à la charge des PEP83

La question de la prolongation d'ASERSA se pose malgré l'intérêt indiscutable du dispositif.

Réponse de Mme TESTAGROSSA : manque de moyens humains éducation nationale ce dispositif relève également du soin (Mme MORRONI) participation nécessaire de l'ARS il sera d'ailleurs inclus dans le prochain CPOM.

Position de M. QUINCHON : Ils restent trois années budgétaires pour résoudre le problème du financement de la solidarité et du SAPAD.

Commission communication : Président M. CONSTANS Pierre
--

38 heures d'activités bénévoles

La Commission a complété et concrétisé la réalisation des supports de la communication externe avec les dépliants de nos services, le dossier de presse actualisé et la mise à jour permanente du site internet PEP83.

Ce travail avait nécessité l'année précédente 7 réunions de la Commission en 2016 et 3 réunions de janvier jusqu'à l'AG d'avril 2017, pour réaliser un chantier commencé en 2015, après bien des tâtonnements, d'échanges et de réflexions.

Actuellement nous disposons de dépliants de qualité témoignant de la diversité de nos activités et surtout de nos valeurs.

Le dossier de presse est actualisé pour aboutir à un document clair et performant pour une mise à la disposition des médias mais aussi de tout public pour présenter nos services et les faire mieux connaître.

Le site internet de l'Association est toujours convivial et constitue une vitrine de notre activité. Site qui reste l'affaire de tous : les remarques et apports individuels ou collectifs permettent son développement et des améliorations pour la communication externe et interne.

La commission n'a été réunie que trois fois seulement depuis avril 2017 pour préparer la campagne d'adhésion 2017/2018, puis les Rencontres PEP de décembre et anticipé sur la journée associative d'Octobre 2018, sans oublier le projet d'ouverture sur l'Europe pour échanger nos pratiques avec nos voisins (Italie et Allemagne) et le projet d'un film de présentation de nos services avec le CADASE réalisateur du film de notre centenaire en 2016.

Au total 6 réunions de janvier à Novembre...

La commission a participé à divers Forum des lycées, (Draguignan, St Raphaël) permettant des rencontres avec des jeunes découvrant notre association et ses valeurs. On peut rajouter les manifestations de solidarité, avec le SAPAD à Taradeau (« une passerelle pour mon école »), comme chaque année en mars, puis en juin, toujours à Taradeau, pour une journée sportive familiale ou les PEP sont citées et reconnues. Se faire connaître nécessite des actions auxquelles la Commission réfléchit et travaille.

Néanmoins, le bilan 2017 de la Commission témoigne toujours de l'engagement du Conseil d'Administration à chercher à progresser et à innover pour tenter de développer une politique de communication adaptée au contexte sociétal afin de promouvoir les valeurs fondamentales des PEP. Et au-delà de notre territoire local et national, en préparant, suite à la mise en place du nouveau Projet Fédéral 2018-2022, cette fameuse ouverture sur l'Europe. Puis par la poursuite du développement de la communication interne pour la préparation de notre troisième journée associative s'inscrivant dans la réalisation du nouveau Projet de notre AD en coopération avec les personnels des différents services afin d'améliorer la communication de nos personnels entre eux et avec les Administrateurs pour faire Association comme on fait Fédération pour construire et partager des pratiques et les valeurs de notre mouvement.

La Communication est incontournable mais complexe parce qu'elle nous confronte à nous-mêmes individuellement et collectivement pour tenter de la développer efficacement, de manière juste et ciblée : travailler, chercher à transmettre pour innover...

« *De la répétition naît l'innovation* » (Jacques Derrida)

**Commission Patrimoine et travaux : Président M. GALLI Maxime
73 heures d'activités bénévoles.**

Cette année, de nombreux travaux ont été effectués ;

A la Valette : 114 740,37 euros

- Travaux d'étanchéité sur le toit plat (béton)
- Changement des éclairages extérieur : mise en place d'éclairage solaire (nouvelle génération)
- Changement du chauffe-eau défectueux de la salle du réfectoire
- Changement de toutes les fenêtres de l'ensemble du bâtiment avec store solaire
- Mise en place d'une nouvelle serrure pour l'entrée côté Service
- Changement du portail d'entrée côté siège motorisé et digicode

Au Muy : 7 817,86 euros

- Suite aux intempéries et la visite de l'expert, différents travaux ont dû être effectués pour pallier aux désagréments.
- Changement du chauffe-eau électrique défectueux
- Nettoyage de la toiture suite aux désagréments occasionnés par le vent (branches des platanes et feuilles des arbres alentour.
- Remise en état de l'ascenseur
- Eclairage extérieur

Au CMPP de Draguignan : 3 020,88 euros

- Réalisation d'une aire de jeux

A Chantemerle :

Une première tranche de travaux a été réalisée :

- Sanitaires et modernisation du site
- Isolation des combles du B1

A Brignoles :

Le projet est toujours en cours.

Nous avons mis en place la Charte de l'utilisation des véhicules de l'association

Nous avons amélioré au mieux de nos possibilités nos sites et
prévoyons de continuer de le faire pour pérenniser notre patrimoine

Projet associatif
Animateurs : ASTOIN Annie, ANDRAU Jean-Pierre
60 heures d'activités bénévoles

La commission projet a commencé à se réunir fin 2017. Le Secrétaire général indisponible a été suppléé par Annie ASTOIN Secrétaire générale adjointe.

Après avoir défini, avec l'aide active des cadres associatifs et des coordinateurs, le cadre, à savoir les ambitions, les axes, et les domaines (reprécisés et votés par l'assemblée générale fédérale à Perpignan), la commission a construit des tableaux de projets pour chacune de nos activités à partir de l'existant et des volontés de développement des administrateurs.

Ainsi les actions innovantes ou récurrentes seront définies, et mises en place, les moyens existants seront abondés, des nouveaux moyens nécessaires dont les financements seront étudiés tant dans le cadre des CPO que d'autres partenariats.

Le travail est bien avancé il devrait être terminé au cours du premier semestre 2018.

Siège Mme PERENON Christine
0,40 ETP bénévole d'administrateurs

1/ L'équipe du siège

L'équipe du siège reste inchangée : une secrétaire à temps complet, deux personnels à temps partiel affectés aux tâches comptables, et une salariée à temps partiel mise à disposition par les PEP06 → difficultés de fonctionnement sur les 4 derniers mois compte-tenu des absences de plusieurs salariées.

La formation : deux orientations principales choisies

Optimiser l'utilisation de SAGE pour améliorer la qualité et la pertinence des tableaux de bord

Acquérir et approfondir les connaissances en droit social pour répondre aux exigences législatives

2/ L'activité - Pôle RH

	SIEGE	SAAAS	SSEFS	SESSAD	CMPP	Chantemerle	TOTAL
Mouvements annuels	17	33	15	2	8	194	269

Pour mémoire nombre de mouvements en 2016 : 229 hausse de 19%

YSTIA MUTUELLE

La couverture complémentaire et collective des frais de santé est mise en place depuis 01/01/2016 pour l'ensemble des établissements, augmentation de 35% du nombre dossiers.

Nombre d'adhérents en 2016 : 46 pour un montant de 11 925 euros

Nombre d'adhérents en 2017 : 62 pour un montant de 15 916 euros

Pour information la part de la mutuelle augmentera de 4% en 2018

3) Pôle solidarité – Analyse des chiffres 2015/ 2016/ 2017

Nombre d'adhérents de 2015 à 2017

	ADHERENTS FEMMES	ADHERENTS HOMMES	TOTAL ADHERENTS
2015	74	56	130
2016	44	46	90
2017	27	31	58

Baisse de 55% du nombre d'adhérents

Vous retrouverez le détail des chiffres dans le rapport de la commission solidarité.

4) Pôle travaux - missions spécifiques → en liaison avec la commission travaux

Suivi de nombreux chantiers et travaux pour l'ensemble de l'association :

- ✓ **Travaux sur Chantemerle** (refonte de l'espace sanitaires et chambre des surveillants)
- ✓ **Travaux sur le plateau de la Valette** : rénovation de l'ensemble des fenêtres, mise en place d'un portail automatisé, changement du cumulus relié à la cuisine, changement des globes lumineux positionnés dans le parking, réparation de la toiture, mise aux normes de l'électricité dans la cuisine.
- ✓ **Travaux dans les anciens locaux du SSEFS** Rue Nomy à TOULON en vue de louer.
- ✓ **Suivi du projet de création à Brignoles** d'une plateforme médico-sociale avec nos partenaires l'UGECAM et l'APAJH, suivi de l'appel d'offres avec notre architecte.

5) Pôle trésorerie – missions spécifiques → en liaison avec les trésoriers

- ✓ **Montage des dossiers de crédit pour Chantemerle et la plateforme de Brignoles**
- ✓ Mise en œuvre de la réforme bancaire : ex → cartes securi-accés pour sécuriser les virements
- ✓ **Sur demande du CA, un travail de fond a été réalisé sur les répartitions des charges inter établissements pour les années 2011 à 2016. Les transferts de fonds ont été effectués en 2017.**
- ✓ **De nombreux comptes de liaison ont été soldés. Le travail se poursuivra sur l'exercice 2018.**

6) Pôle comptabilité et services généraux → en liaison avec l'ensemble des secrétariats

- Gestion analytique des différentes conventions (IME SALERNES, IME OLBIA, SAMSAH)
- Gestion des fonds associatifs sur demande du CA
- Actualisation de l'inventaire dans les établissements mis en place en 2014 sur l'ensemble des services
- Gestion des différents sinistres - 11 en 2017- (les principaux sur le plateau de la Valette, et du

Muy)

- **Constitution d'une table de référence des immobilisations avec durée d'amortissement et traitement comptable pour l'ensemble de l'association**

- **Mise au rebus des immobilisations**

- Transferts de dossiers anciennement traités par la plateforme PEP06 pour rappel : calcul des congés trimestriels, calcul des ruptures conventionnelles et départs à la retraite, calcul du délai de carence pour les arrêts maladie et reprise de la gestion des arrêts maladie et IJSS.

- **Signature des contrats pour le renouvellement du parc de machines de reprographie en décembre 2017**

Mission spécifique – parc automobile → en liaison avec les membres du bureau

Tableaux d'analyse du parc en cours, comparatif des coûts véhicules achetés et véhicules en location longue durée → Signature du contrat LDD pour 4 véhicules

7) Pôle communication – enrichissement de la base de données administrateurs sur la demande de la direction → transfert de l'ensemble des comptes rendus des conseils d'administrations, assemblées générales, procès-verbal de la délégation du personnel etc..

8) Pôle SAPAD

- Collaboration sur le projet ASERSA
- Gestion administrative des dossiers SAPAD (factures, feuille de salaire, gestion des frais)
- Constitution conjointe du dossier de subvention CPAM

Mission spécifique - le suivi des services civiques.

Pour l'année scolaire 2016-2017, **l'association avait recruté quatre services civiques** accompagnés par quatre tuteurs associatifs. Les services civiques ont suivi deux journées de formation organisées par des administrateurs.

Pour l'année scolaire 2017-2018, **l'association a recruté deux services civiques**. Cette mission est chronophage pour le siège compte tenu de la lourdeur des procédures administratives, celle-ci demande un investissement des administrateurs et des tuteurs très important.

Perspectives

Mettre en œuvre l'audit interne des services administratifs
Développer la gestion du pôle RH (GPEC BDES tableaux de bord) au travers d'un logiciel RH
Développer un projet sur le plateau de la Valette dans les locaux vacants

CHANTEMERLE directeur M. ESCOFFIER Laurent
Administrateurs référents Messieurs Maxime GALLI et M. ANDRAU Jean-Pierre

L'année 2017 a vu le nombre de journées ré augmenter un petit peu et passer à 11 360 journées vacances, nous avons pu ainsi dégager un résultat financier excédentaire de 57000€.

1) Accueil en 2017

Concernant le marché de la DGAC, nous réalisons 4500 journées vacances, le nombre de personnes accueillies est revenu au niveau des années précédentes (avant 2016).

Nous avons travaillé de façon linéaire presque non-stop, du 9 janvier au 31 Août, avec seulement 8 semaines sans accueil, comme chaque année le remplissage de l'automne est sporadique.

Autres faits marquants :

- Les travaux de fin 2016 ont vraiment été appréciés par nos convives.

adultes et weekend	classes	Accueil collectif de mineurs	formation BAFA	sportifs	accueil handicap	Total
1280	3947	5965	0		168	11360

Pour rappel éléments 2016 :

adultes et weekend	classes	Accueil collectif de mineurs	formation BAFA	sportifs	accueil handicap	Total
966	3358	5681	0		65	10070

Quelques éléments comptables :

- Combustible nouvelle augmentation due à un nombre plus important de remplissages, à une hausse des prix et à la nécessité de chauffer le bâtiment en continu pour le personnel. Hausse de 50 % entre 2016 et 2017 (+15000 €).

L'augmentation du nombre de journées a pour conséquences négatives et positives.

- ✓ Alimentation : augmentation de ce poste + 4500€.

- ✓ Produits d'entretien : (+1 300 €).
- ✓ Transport d'usagers : stabilité de ce poste.

Un chiffre d'affaire qui ré augmente enfin: +de 10 % !

2014	2015	2016	2017
634 000€	561 000€	539 000€	600 000€

2) Perspectives 2018

Activité

- Nous avons reconduit pour 4 ans reconductibles chaque année, le marché avec la DGAC direction générale de l'aviation civile (le nouveau marché est conclu avec l'association ARAMIS) qui représente un tiers de l'activité.
- Un début d'année avec un remplissage hiver « faible » avec une activité nulle jusqu'au 22 janvier et une période non-stop du 22/01 au 11/03. Une saison printemps à venir mieux remplie que 2017 !
- Un hiver qui voit enfin le retour de la neige cela devrait nous permettre de commercialiser plus facilement l'hiver prochain.

Travaux - Investissement

- Achat d'un véhicule 9 places en mars 2018.
- Poursuite des travaux

Pour information, isolation des combles sur la fin 2017 et début 2018.

Débats :

Questionnement de M. HENRY ROIG sur l'intérêt des travaux.

→Diminuer la dépense de chauffage l'effet sera ressenti en 2018.

Rapport d'activités 2017 du Services médico-sociaux
Directrice Mme Nathalie PETRI

LE S3AS Charles LOUPOT
Administrateurs référents : Plateau La valette Mme LEPINE Thérèse, M. ROIG Henry
Plateau Le MUY Messieurs CONSTANS Pierre, GOMEZ José

Activité

- **Journées d'ouvertures : 210j**
- **Capacité autorisée : 65** (57 places pour le SSEFS et 8 places pour le SAFEP)
- **Accompagnements effectifs au 31/12/2017: 65** (54 au SSEFS et 11 au SAFEP)
- **Nombre de suivis (file active) : 80**
- **Activité: 13 816 actes** (13 679 actes en 2016)
- **Durée moyenne d'accompagnement: 6 ans**
- **Admissions 3 au SAFEP / 6 au SSEFS**
- **Liste d'attente : 8**
- **Sorties : 15 au SSEFS** (dont 7 jeunes qui ne correspondaient plus à l'agrément / âge)
- **Nombre d'ETP : 16.72** (dont 3.09 ETP mis à la disposition par l'éducation nationale).
- **Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM: 0.18 ETP d'informaticien**

I. Accompagnements

Le SSEFS et le SAFEP assurent un accompagnement familial, médical, scolaire, social, culturel des enfants présentant des troubles auditifs dont nous avons la charge sur les deux tiers ouest du département. Cet accompagnement se réalise au moyen d'un suivi ORL et phoniatrique, de la rééducation orthophonique, de la rééducation en psychomotricité, d'un suivi social, psychologique, scolaire, éducatif et dans l'acquisition d'un moyen de communication audio phonatoire (oral et ou gestuel).

II. Fonctionnement de l'établissement

Les effectifs du service au 31-12-2017, sont de 11 jeunes enfants pour le SAFEP et de 54 pour le SSEFS.

Le flux de demande au niveau du SAFEP reste fort. Le dépistage précoce de la surdité amène des familles à se tourner vers nous beaucoup plus rapidement. Le temps entre le diagnostic et une proposition d'accompagnement spécialisé a tendance à se réduire même si parfois il reste encore trop long.

La reconnaissance de nos services par nos partenaires (PMI, service ORL de La Timone, la MDPH et l'Education Nationale, les audioprothésistes...) limite fort heureusement ces temps de recherche pour les familles.

La principale difficulté est de rechercher des solutions alternatives pour les plus grands du

SSEFS de façon à libérer des places pour les plus jeunes. Cependant, on constate que les besoins des plus âgés du service demeurent au niveau pédagogique. Il est rare d'attribuer les difficultés scolaires rencontrées par certains jeunes à la seule surdit .

R partition de la population accueillie

Tranche d'�ge	0 – 3 ans	4 - 6 ans	7-10 ans	11 – 15 ans	16 – 19 ans	20 – 24 ans
Population	6	14	17	21	15	7

Accompagnement et Scolarisation des jeunes suivis par le SAFEP et le SSEFS au 31-12

Cr�che Domicile	Ecole maternelle	Ecole �l�mentaire	Secondaire	Formation professionnelle
4	11 dont 8 au sein du regroupement maternelle Gensollen	Ulis 2 (Debussy) : 14 Ordinaire : 9	<u>Coll�ge</u> : Ulis 4 : 1 Ulis 2 (Django) : 7 Segpa : 1 Ordinaire : 5 <u>Lyc�e</u> : 11 en enseignement g�n�ral	2

R sultats aux examens

Cette ann e 16 jeunes ont pass s un examen et l'ont obtenu.

1 brevet des coll�ge	1 CFG	6 Bac fran�ais	3 Bac pro	2 Bac	3 CAP
----------------------	-------	----------------	-----------	-------	-------

Activit  du service

L'activit  du service a l g rement augment  : 4.54 actes directs par jeune et par semaine (4,08 en 2016). Sur un total annuel de 13 816 actes, 938 actes indirects ont  t  r alis s (ESS, entretiens familles, synth ses...).

Les interventions des deux services se font sur 25 communes diff rentes dans un rayon de 85 km autour de Toulon. Le travail de partenariat est r alis  avec 47  tablissements de la petite enfance, scolaires, de formation professionnelle.

L' quipe Pluridisciplinaire

Une orthophoniste est partie   la retraite et une autre a beaucoup diminu  son temps   la rentr e 2017. Nous n'avons pas pu les remplacer faute de candidats. Nous sommes conventionn s avec 12 orthophonistes en lib ral qui accompagnent 21 jeunes du service.

Le chef de service est parti le 1/02/2017. Il a  t  remplac  au 1/04/2017.

L'assistante de service social est partie en novembre 2017 pour exercer des fonctions de chef de service.

Un poste de coordinateur p dagogique SAAAS SSEFS mis   disposition par l'EN a  t  cr e   la

rentrée 2017. Nous constatons déjà l'intérêt de cette création, notamment au niveau de l'étayage du projet pédagogique de l'UE. En effet, une réflexion interservices est engagée autour d'un référentiel de compétences propre à l'enseignement spécialisé auprès de jeunes qui présentent des troubles sensoriels.

Formation

Intitulé	Professionnels concernés	Nombre de jours
Actualisation du PS	Toute l'équipe	4 j
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	2h mensuelles / 10 mois
Formation au PSC1	Toute l'équipe	1 j
Travailler avec les parents	Toute l'équipe	1/2 j
DESU Autisme	1 psychologue	10 j
Supervision	1 psychologue	2h mensuelles / 10 mois

III. Inscription du service dans les orientations de l'association

❖ Faciliter la logique de parcours et mettre en œuvre la démarche « RAPT »

- Par la mise en place de groupes interservices (Groupe parents SAAAS-SAFEP / SSEFS-SAFEP ; Groupe fratries SAAAS-SAFEP / SSEFS-SAFEP)
- Par l'optimisation des moyens pour augmenter le taux de rotation
- Par la mutualisation des compétences du pôle médico-social : évaluation, suivi... (orthoptiste, neuropsychologue...)
- Par le développement du maillage : Education Nationale, secteur sanitaire, médico-social...: sollicitation des centres ressources dont le CENTRE DE RESSOURCES POUR ENFANTS ET ADULTES SOURDS-AVEUGLES ET SOURDS MALVOYANTS (CRESAM) et le CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES HANDICAP RARE (CNRHR), Equipe relais... au regard des jeunes en situation de Handicap rare que nous accompagnons (Syndrome CHARGE notamment).
- Par une réflexion sur l'accompagnement spécifique des jeunes qui présentent un HR : 15% des jeunes du SSEFS-SAFEP. En plus de leurs compétences liées à la déficience sensorielle, les professionnels ont développé des savoirs et des savoir-faire spécifiques au handicap rare.
- Par la formation des professionnels inter établissements et interservices pour une adéquation des pratiques au plus près des besoins (observation éducative, journées psychomotrices...)
- Par le développement de l'offre de soin : convention avec le SAMSAH Adapei. Ce partenariat permet d'apporter une réponse adaptée aux situations des adultes présentant une déficience auditive.
- Par l'accompagnement des familles (groupe français signé pour les familles)
- Par la sensibilisation à la déficience auditive (25 Infos Surdités ont été réalisées dans les classes et 18 auprès des enseignants)

❖ Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs

→ **Groupes annuels dans le cadre des projets individuels de chaque jeune :**

- **Groupe « chorale » Ecole Debussy – Toulon**

Participation des enfants sourds à l'activité chorale de l'école en vue de la représentation de fin d'année (7 jeunes de 8 à 11 ans)

- **Groupe ponctuel « Découverte des livres » SAAAS-SSEFS**

Nombre d'enfants : 15 (maternelle/élémentaire). Il est conduit par des enseignants spécialisés des deux services. Il vise à faciliter la rencontre entre les jeunes des deux services autour du livre et de la lecture.

- **Groupe « langage »**

Nombre d'enfants : 6 (MS/GS) et 3 (PS). Développer le lexique impressif et expressif au moyen d'atelier thématique saisonnier autour d'albums jeunesse, recettes, activités manuelles, chants... (recours au français signé et LPC)

→ **2 transferts :**

Chantemerle février 2017 (9 participants + 3 adultes / 3 jours, 2 nuits)

Paris juillet 2017 (10 participants + 2 adultes / 3 jours, 2 nuits)

→ **Plus de 15 activités éducatives et culturelles tout au long de l'année en collaboration avec le PJP**

❖ **Garantir à l'enfant DA un développement le plus harmonieux possible**

→ **Groupes annuels dans le cadre des projets individuels de chaque jeune :**

- **Groupe « Yoga des enfants »**

Nombre d'enfants : 8 (3 – 5 ans). Trouver un état de détente et développer une qualité attentionnelle, par les postures du yoga et la visualisation d'images mentales.

- **Groupe « Vie pratique et vie sensorielle » (Montessori)**

Nombre d'enfants : 8 (3 – 5 ans). Conquérir son autonomie dans les activités de la vie quotidienne, développer ses compétences exécutives (mémoire de travail, contrôle inhibiteur, flexibilité cognitive), affiner les habiletés motrices.

- **Groupe « Expression corporelle »**

Nombre d'enfants : 4 (7 – 10 ans). Trouver sa place dans le groupe. Se repérer dans l'espace. Organiser son corps dans l'espace et dans le temps. Acquérir des compétences en termes de notions temporelles (rythme...).

- **Groupe « Expression corporelle »**

Nombre d'enfants : 4 (7 – 10 ans). Trouver sa place dans le groupe. Se repérer dans l'espace. Organiser son corps dans l'espace et dans le temps. Acquérir des compétences en termes de notions temporelles (rythme...).

❖ **Favoriser la bientraitance et prévenir la maltraitance**

- Par le PAQ 2015-2019 ;
 - Par l'adaptation de la procédure d'admission ;
 - Par la mise en place de séances d'analyse de pratiques une fois par mois ;
-

- Par la poursuite des entretiens professionnels qui visent à répondre conjointement aux besoins du salarié (évolution, formations, projets) et à ceux de l'association ;
- Par l'attention portée à la formation continue des professionnels ;
- Par l'élaboration du projet personnalisé avec les familles lors de la réunion de synthèse visant à mieux recueillir et répondre à leurs attentes ;
- Par la réactualisation du projet de service : réflexion d'équipe sur le PPA, le projet linguistique, la parentalité...
- Par une réflexion et une collaboration continues à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin identifié à un moment donné, à un accueil de l'utilisateur et un respect de sa singularité.

Le CMPP de DRAGUIGNAN et son antenne de BRIGNOLES
Administrateurs référents : Mme GALLI Annie, M. GALLI Maxime

I. Activité

	Draguignan	Brignoles	TOTAL
Journées d'ouvertures	210	76	
File active en 2017	476	19	495 (528 en 2016)
Capacité autorisée	8 800	600	9 400
Activité 2017	11 145	728	11 873 (12160 en 2016)
Nombre d'enfants reçus pour la toute première fois en 2017	103	9	112 (146 en 2016)
Nombre de dossiers clos en 2017	110	3	113 (148 en 2016)
Nombre de jeunes ayant un PPS	129	19	148 (134 en 2016)

Nombre d'ETP au 31/12/2017	15.58	1.5	17.08 (dont 4.91 ETP MAD par EN)
-----------------------------------	-------	-----	---

- ❖ **Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM:** 0.12 ETP d'informaticien et apport de 0.3 ETP d'agent administratif par le SESSAD.

II. Public accueilli

2.1 Caractéristiques

Tranche d'âge	3 - 6 ans	7-10 ans	11 – 15 ans	16 – 20 ans
Population	20	290	154	31

Comme les années précédentes, la répartition par âge et par sexe montre une surreprésentation des garçons (69%) et une majorité d'enfants de la classe d'âge 7 à 10 ans (59%).

2.2 Scolarisation

Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Formation professionnelle
24	Ulis : 46 Ordinaire : 261	Ulis : 24 Segpa : 12 Ordinaire : 111	Ulis : 3 Ordinaire : 10	4

67% des usagers du CMPP de l'antenne de DRAGUIGNAN habitent hors de la ville.

Comme chaque année, plus de la moitié des familles qui sont venues au CMPP de Draguignan l'ont fait sur les conseils de l'école. Pour l'antenne de Brignoles ce sont plutôt d'autres établissements de soins (CMP, SESSAD...).

III. L'équipe pluri professionnelle

Le temps de psychologue a été augmenté de 0.1 ETP (prévu dans le projet) sur l'antenne de Brignoles. En effet, au bout d'une année de fonctionnement nous avons constaté que le besoin était effectif. Une orthophoniste a diminué son temps au 1/10/2016 sur l'antenne de Draguignan. Nous n'avons pas pu remplacer son ETP. La difficulté pour embaucher des orthophonistes demeure un problème crucial au regard de notre mission.

La formation

Intitulé	Professionnels concernés	Nombre de jours
Travailler avec les parents	Toute l'équipe	1/2 j
Thérapie familiale	2 psychologues	3 j
Orthophonie pédiatrique et psychométrie	1 orthophoniste	2 j
ADOS-2 Diagnostic des TSA	1 psychologue	3 j
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	2h mensuelles / 10 mois

IV. Inscription du service dans les orientations de l'association

❖ Faciliter la logique de parcours et mettre en œuvre la démarche « RAPT »

- Par les relais CAMSP (Draguignan) pour éviter toute rupture de soins (5 enfants admis en septembre 2017)
- Par les relais entre services des PEP : SESSAD et SAAAS
- Par des réponses individualisées en attente de réponses plus adaptées (de type IME ou SESSAD)
- Par l'optimisation des moyens pour augmenter le taux de rotation
- Par le développement du maillage : Education Nationale, secteur sanitaire, médico-social....
- Par la mutualisation des compétences du pôle médico-social : évaluation, suivi...
- Par le travail avec les familles dans le cadre de la thérapie familiale
- Par la formation des professionnels inter établissements et interservices pour une adéquation des pratiques au plus près des besoins

❖ Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs

→ **Groupes annuels dans le cadre des projets individuels de chaque jeune :**

- Jeux dramatiques (5 jeunes)
- Conte (6 jeunes)
- Sens de l'écrit (5 jeunes)
- Corps et langage (4 jeunes)
- Atelier d'écriture créative (6 jeunes)
- Sensori-moteurs (13 jeunes)
- Eveil psychomoteur (6 jeunes)
- Danse thérapie (6 jeunes)
- Médiation artistique (5 jeunes)

❖ Favoriser la bientraitance et prévenir la maltraitance

- Par le PAQ 2014-2018
- Par l'analyse de pratique 1x par mois
- Par les entretiens professionnels
- Par l'élaboration du projet personnalisé avec les familles (synthèses...)
- Par la réflexion et la collaboration continues à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin identifié à un moment donné
- Par l'accueil de l'utilisateur et respect de sa singularité
- Par la formalisation de toutes les procédures

Le SESSAD Madeleine LEMAIRE
Administrateurs référents : M. CONSTANS Pierre, M. GOMEZ José.

I. Activité

- **Journées d'ouvertures : 210j**
- **Capacité autorisée : 50**
- **Accompagnements effectifs au 31/12/2017 : 61**
- **Nombre de suivis (file active) : 76**
- **Activité: 10 988 actes** (10 724 en 2016)
- **Durée moyenne d'accompagnement: 4 ans 1/2**
- **Admissions et sorties / Liste d'attente** : 15 jeunes sont sortis du SESSAD et 15 ont été admis. Nombre de notifications CDAPH en cours de validité non traitées : **58** dont **27** en liste d'attente effective.
- **Nombre d'ETP au 31/12/2017 : 12.85** (dont 0.96 ETP mis à la disposition par l'EN).
- **Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM** : 0.16 ETP d'informaticien et 0.3 ETP d'agent administratif au CMPP
- **Nombre de communes où le service intervient : 18**
- **Nombre d'écoles : 18, collèges : 8 et lycée : 1**

II. Public accueilli

2.1 Caractéristiques

Tranche d'âge	4 - 6 ans	7-10 ans	11 – 15 ans	16 – 18 ans
Population	5	21	41	9

2.2 La scolarisation

Les lieux et niveaux de scolarisation

Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Formation professionnelle

3	Ulis : 21 Ordinaire : 7	Ulis : 24 Segpa : 1 Ordinaire : 2	Pro : 3	0
---	----------------------------	---	---------	---

75.5% des usagers accompagnés au 31/12/17 étaient scolarisés au sein d'un dispositif collectif d'inclusion (77% en 2016 et 70% en 2015).

Le nombre de jeunes qui présentent des troubles autistiques est stable (environ 20%).

Les orientations

A la rentrée 2018, parmi nos 61 jeunes suivis, 1 jeune devrait être orientée en Ulis école, 5 en Ulis collège, 1 en Ulis lycée, 3 en formation professionnelle, 1 en IEM et 5 en IME.

3 L'équipe pluri professionnelle

Pas de mouvement particulier.

Les formations

Intitulé	Professionnels concernés	Nombre de jours
Formation à l'intervention systémique	2 psychologues	j
L'atelier rythmique pour développer un équilibre intérieur	1 psychomotricienne	5 j
L'observation éducative	4 éducateurs spécialisés	2 j
Travailler avec les parents	Toute l'équipe	1/2 j
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	2h mensuelles / 10 mois
45ièmes Journées Annuelles de Thérapie Psychomotrice	4 psychomotriciennes	3j

4 Inscription du service dans les orientations de l'association

❖ Faciliter la logique de parcours et mettre en œuvre la démarche « RAPT »

- Par la mise en place de groupes de jeunes interservices (SAAAS notamment) : groupe médiation cirque (5 jeunes 4 enfants (8-9 ans). Objectif : développer ses potentialités, favoriser les échanges et l'éveil moteur par la médiation cirque (jonglage, équilibre, expression corporelle) et groupe pédagogique (6 jeunes)
- Par des relais CAMSP (Draguignan et St Raphaël) pour éviter toute rupture de soins (4 enfants admis en septembre 2017)
- Par des relais entre services des PEP : 2 jeunes du SAAAS ont été admis au SESSAD au regard de l'évolution de leurs besoins.
- Par des relais avec d'autres établissements médico-sociaux : notamment avec le SESSAD pro de Salernes pour 3 jeunes du service.
- Par des réponses individualisées en attente de réponses plus adaptées (de type IME) : groupe sensori-moteur
- Par l'optimisation des moyens pour augmenter le taux de rotation
- Par le développement du maillage : Education Nationale, secteur sanitaire,

médico-social...

- Par la mutualisation des compétences du pôle médico-social : évaluation, suivi... (orthoptistes, ergothérapeutes...)
- Par un travail avec les familles dans le cadre de la thérapie familiale (systémie)
- Par la formation des professionnels inter établissements et interservices pour une adéquation des pratiques au plus près des besoins (observation éducative, Makaton, ABA, journées psychomotrices...)

❖ **Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs**

→ **Groupes annuels dans le cadre des projets individuels de chaque jeune :**

-
- **Sportif** : (5 jeunes 9 – 11 ans). Le groupe a pour objectif d'utiliser les activités sportives pour développer une cohésion de groupe, de coopération, de créer des interrelations adaptées, d'exprimer ses ressentis et ses émotions afin de gérer son impulsivité. Le but étant qu'ils puissent s'inclure plus facilement dans les jeux en récréation.
-
- **Conte** : (4 jeunes de 11 et 12 ans). Objectifs (Par le biais des contes folkloriques) : Se confronter à l'inconscient collectif proposé par les contes populaires pour se le réapproprier ; S'appuyer sur le conte pour expérimenter les émotions ; Expérimenter les représentations symboliques des contes.
-
- **Préado filles** : 4 jeunes filles (12-13 ans). Objectif : Aborder les questionnements autour de l'adolescence, de la puberté, du corps qui change.
-
- **Cinéma – débat** : (4 jeunes de 13 à 15 ans). Objectif: Favoriser la reconnaissance des émotions et des interactions sociales (relation dans la famille, avec leurs pairs, comportement et conduite dans la société) dans les films proposés.
-
- **Ados garçons** : (5 jeunes 13-15 ans). Appréhender les changements liés à l'adolescence (corporels, identitaires, sentimentaux) en développant une meilleure estime de soi. Accepter l'autre dans ce qu'il est, dans sa pensée et dans son expression. Mettre du sens sur le monde qui l'entoure.
-
- **Percussion** : (4 jeunes 13-14 ans). Objectifs : développer des canaux de communication non verbaux (regard, intonation, geste, posture, ajustement corporel, perception auditive), lâcher prise, trouver sa place au sein d'un groupe en apportant son individualité

❖ **Garantir à l'enfant un développement le plus harmonieux possible**

→ **Groupes annuels dans le cadre des projets individuels de chaque jeune :**

- **Habiletés sociales :** (4 jeunes entre 8 et 10 ans). L'objectif est d'améliorer les compétences sociales, tenir compte de l'autre. Comprendre le monde extérieur et y adapter son comportement. Détecter les émotions de base, les comprendre, les analyser, trouver des situations où on peut les éprouver.
- **Sensori-moteur :** (4 jeunes de 7 et 8 ans). L'objectif est de Permettre un développement sensori-moteur plus harmonieux en améliorant les capacités de coordination motrice. Discriminer les sensations tactiles, visuelles et auditives. Trouver des solutions ensemble pour atteindre un objectif commun et adapter son comportement à celui d'autrui.
- **Motricité & expression :** 3 jeunes (10-13 ans). Objectif : s'autoriser à s'exprimer corporellement et à partager ses ressentis et ses envies au sein d'un petit groupe.
- **Corps & voix :** (4 jeunes de 12 à 15 ans). Objectifs : S'approprier son corps d'adolescente ; Consolider ses repères corporels afin de se sentir unifiée et apaisée ; Identifier et partager ses éprouvés corporels.

❖ **Favoriser la bientraitance et prévenir la maltraitance**

- Par le PAQ 2014-2018
- Par l'analyse de pratique 1x par mois
- Par les entretiens professionnels
- Par l'élaboration du projet personnalisé avec les familles (synthèses...)
- Par la réflexion et la collaboration continues à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin identifié à un moment donné
- Par l'accueil de l'utilisateur et respect de sa singularité
- Par la formalisation de toutes les procédures

Le SSEFS et le SAFEP Jean-Philippe RAMEAU
Administrateurs référents : Mme LEPINE Thérèse, M. ROIG Henry

I. Activité

- **Journées d'ouvertures : 210j**
- **Capacité autorisée : 65** (57 places pour le SSEFS et 8 places pour le SAFEP)
- **Accompagnements effectifs au 31/12/2017: 65** (54 au SSEFS et 11 au SAFEP)
- **Nombre de suivis (file active) : 80**
- **Activité: 13 816 actes** (13 679 actes en 2016)
- **Durée moyenne d'accompagnement: 6 ans**
- **Admissions 3 au SAFEP / 6 au SSEFS**
- **Liste d'attente : 8**

- **Sorties : 15 au SSEFS** (dont 7 jeunes qui ne correspondaient plus à l'agrément / âge)
- **Nombre d'ETP : 16.72 (dont 3.09 ETP mis à la disposition par l'éducation nationale).**
- **Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM: 0.18 ETP d'informaticien**

II. Accompagnements

Le SSEFS et le SAFEP assurent un accompagnement familial, médical, scolaire, social, culturel des enfants présentant des troubles auditifs dont nous avons la charge sur les deux tiers ouest du département. Cet accompagnement se réalise au moyen d'un suivi ORL et phoniatrique, de la rééducation orthophonique, de la rééducation en psychomotricité, d'un suivi social, psychologique, scolaire, éducatif et dans l'acquisition d'un moyen de communication audio phonatoire (oral et ou gestuel).

III. Fonctionnement de l'établissement

Les effectifs du service au 31-12-2017, sont de 11 jeunes enfants pour le SAFEP et de 54 pour le SSEFS.

Le flux de demande au niveau du SAFEP reste fort. Le dépistage précoce de la surdité amène des familles à se tourner vers nous beaucoup plus rapidement. Le temps entre le diagnostic et une proposition d'accompagnement spécialisé a tendance à se réduire même si parfois il reste encore trop long.

La reconnaissance de nos services par nos partenaires (PMI, service ORL de La Timone, la MDPH et l'Education Nationale, les audioprothésistes...) limite fort heureusement ces temps de recherche pour les familles.

La principale difficulté est de rechercher des solutions alternatives pour les plus grands du SSEFS de façon à libérer des places pour les plus jeunes. Cependant, on constate que les besoins des plus âgés du service demeurent au niveau pédagogique. Il est rare d'attribuer les difficultés scolaires rencontrées par certains jeunes à la seule surdité.

Répartition de la population accueillie

Tranche d'âge	0 – 3 ans	4 - 6 ans	7-10 ans	11 – 15 ans	16 – 19 ans	20 – 24 ans
Population	6	14	17	21	15	7

Accompagnement et Scolarisation des jeunes suivis par le SAFEP et le SSEFS au 31-12

Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Secondaire	Formation professionnelle

4	11 dont 8 au sein du regroupement maternelle Gensollen	Ulis 2 (Debussy) : 14 Ordinaire : 9	Collège : Ulis 4 : 1 Ulis 2 (Django) : 7 Segpa : 1 Ordinaire : 5 Lycée : 11 en enseignement général	2
---	--	--	---	---

Résultats aux examens

Cette année 16 jeunes ont passés un examen et l'ont obtenu.

1 brevet des collèges	1 CFG	6 Bac français	3 Bac pro	2 Bac	3 CAP
-----------------------	-------	----------------	-----------	-------	-------

Activité du service

L'activité du service a légèrement augmenté : 4.54 actes directs par jeune et par semaine (4,08 en 2016). Sur un total annuel de 13 816 actes, 938 actes indirects ont été réalisés (ESS, entretiens familles, synthèses...).

Les interventions des deux services se font sur 25 communes différentes dans un rayon de 85 km autour de Toulon. Le travail de partenariat est réalisé avec 47 établissements de la petite enfance, scolaires, de formation professionnelle.

L'équipe Pluridisciplinaire

Une orthophoniste est partie à la retraite et une autre a beaucoup diminué son temps à la rentrée 2017. Nous n'avons pas pu les remplacer faute de candidats. Nous sommes conventionnés avec 12 orthophonistes en libéral qui accompagnent 21 jeunes du service.

Le chef de service est parti le 1/02/2017. Il a été remplacé au 1/04/2017.

L'assistante de service social est partie en novembre 2017 pour exercer des fonctions de chef de service.

Un poste de coordinateur pédagogique SAAAS SSEFS mis à disposition par l'EN a été créé à la rentrée 2017. Nous constatons déjà l'intérêt de cette création, notamment au niveau de l'étayage du projet pédagogique de l'UE. En effet, une réflexion interservices est engagée autour d'un référentiel de compétences propre à l'enseignement spécialisé auprès de jeunes qui présentent des troubles sensoriels.

Formation

Intitulé	Professionnels concernés	Nombre de jours
Actualisation du PS	Toute l'équipe	4 j
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	2h mensuelles / 10 mois
Formation au PSC1	Toute l'équipe	1 j
Travailler avec les parents	Toute l'équipe	1/2 j
DESU Autisme	1 psychologue	10 j
Supervision	1 psychologue	2h mensuelles / 10 mois

IV. Inscription du service dans les orientations de l'association

❖ **Faciliter la logique de parcours et mettre en œuvre la démarche « RAPT »**

- Par la mise en place de groupes interservices (Groupe parents SAAAS-SAFEP / SSEFS-SAFEP ; Groupe fratries SAAAS-SAFEP / SSEFS-SAFEP)
- Par l'optimisation des moyens pour augmenter le taux de rotation
- Par la mutualisation des compétences du pôle médico-social : évaluation, suivi... (orthoptiste, neuropsychologue...)
- Par le développement du maillage : Education Nationale, secteur sanitaire, médico-social... : sollicitation des centres ressources dont le CENTRE DE RESSOURCES POUR ENFANTS ET ADULTES SOURDS-AVEUGLES ET SOURDS MALVOYANTS (CRESAM) et le CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES HANDICAP RARE (CNRHR), Equipe relais... au regard des jeunes en situation de Handicap rare que nous accompagnons (Syndrome CHARGE notamment).
- Par une réflexion sur l'accompagnement spécifique des jeunes qui présentent un HR : 15% des jeunes du SSEFS-SAFEP. En plus de leurs compétences liées à la déficience sensorielle, les professionnels ont développé des savoirs et des savoir-faire spécifiques au handicap rare.
- Par la formation des professionnels inter-établissements et interservices pour une adéquation des pratiques au plus près des besoins (observation éducative, journées psychomotrices...)
- Par le développement de l'offre de soin : convention avec le SAMSAH Adapei. Ce partenariat permet d'apporter une réponse adaptée aux situations des adultes présentant une déficience auditive.
- Par l'accompagnement des familles (groupe français signé pour les familles)
- Par la sensibilisation à la déficience auditive (25 Infos Surdités ont été réalisées dans les classes et 18 auprès des enseignants)

❖ **Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs**

→ **Groupes annuels dans le cadre des projets individuels de chaque jeune :**

- **Groupe « chorale » Ecole Debussy – Toulon**
Participation des enfants sourds à l'activité chorale de l'école en vue de la représentation de fin d'année (7 jeunes de 8 à 11 ans)
- **Groupe ponctuel « Découverte des livres » SAAAS-SSEFS**
Nombre d'enfants : 15 (maternelle/élémentaire). Il est conduit par des enseignants spécialisés des deux services. Il vise à faciliter la rencontre entre les jeunes des deux services autour du livre et de la lecture.
- **Groupe « langage »**
Nombre d'enfants : 6 (MS/GS) et 3 (PS). Développer le lexique impressif et expressif au moyen d'atelier thématique saisonnier autour d'albums jeunesse,

recettes, activités manuelles, chants... (recours au français signé et LPC)

→ **2 transferts :**

Chantemerle février 2017 (9 participants + 3 adultes / 3 jours, 2 nuits)

Paris juillet 2017 (10 participants + 2 adultes / 3 jours, 2 nuits)

→ **Plus de 15 activités éducatives et culturelles tout au long de l'année en collaboration avec le PJP**

❖ **Garantir à l'enfant DA un développement le plus harmonieux possible**

→ **Groupes annuels dans le cadre des projets individuels de chaque jeune :**

- **Groupe « Yoga des enfants »**

Nombre d'enfants : 8 (3 – 5 ans). Trouver un état de détente et développer une qualité attentionnelle, par les postures du yoga et la visualisation d'images mentales.

- **Groupe « Vie pratique et vie sensorielle » (Montessori)**

Nombre d'enfants : 8 (3 – 5 ans). Conquérir son autonomie dans les activités de la vie quotidienne, développer ses compétences exécutives (mémoire de travail, contrôle inhibiteur, flexibilité cognitive), affiner les habiletés motrices.

- **Groupe « Expression corporelle »**

Nombre d'enfants : 4 (7 – 10 ans). Trouver sa place dans le groupe. Se repérer dans l'espace. Organiser son corps dans l'espace et dans le temps. Acquérir des compétences en termes de notions temporelles (rythme...).

- **Groupe « Expression corporelle »**

Nombre d'enfants : 4 (7 – 10 ans). Trouver sa place dans le groupe. Se repérer dans l'espace. Organiser son corps dans l'espace et dans le temps. Acquérir des compétences en termes de notions temporelles (rythme...).

❖ **Favoriser la bientraitance et prévenir la maltraitance**

- Par le PAQ 2015-2019 ;
- Par l'adaptation de la procédure d'admission ;
- Par la mise en place de séances d'analyse de pratiques une fois par mois ;
- Par la poursuite des entretiens professionnels qui visent à répondre conjointement aux besoins du salarié (évolution, formations, projets) et à ceux de l'association ;
- Par l'attention portée à la formation continue des professionnels ;
- Par l'élaboration du projet personnalisé avec les familles lors de la réunion de synthèse visant à mieux recueillir et répondre à leurs attentes ;
- Par la réactualisation du projet de service : réflexion d'équipe sur le PPA, le projet linguistique, la parentalité...
- Par une réflexion et une collaboration continues à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin identifié à un moment donné, à un accueil de l'utilisateur et un respect de sa singularité.

Débats en séance :

- Intervention d' Henry ROIG : toutes les situations de handicap doivent être pris en charge et pas seulement des enfants → représentation dans certains commissions nécessaires il manque des relais, il souhaiterait que soit mentionner cette représentativité dans certains commissions et possibilités de rapprochement avec d'autres associations exemple : l'AVEFETH et ESPERANCE VAR → gagner en lisibilité notoriété.
- Problématique réaffirmée du manque des orthophonistes.
- Intervention de M. ROIG :
L'université de la Garde a exprimé son souhait de voir traduit certains ouvrages
Elle s'adresse pour l'instant à d'autres intervenants.